

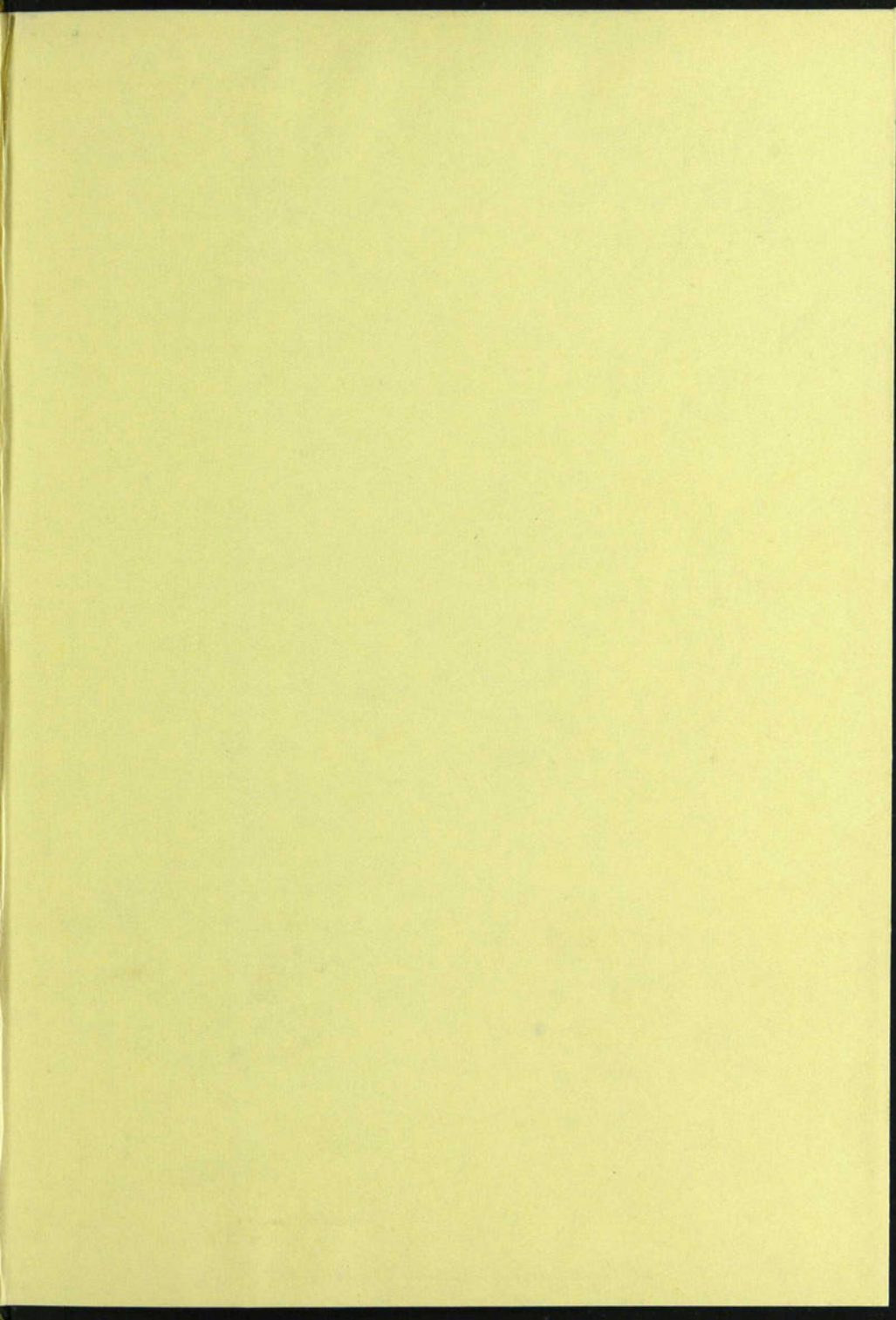
Faint, illegible markings on a white rectangular label, possibly including the number 5121-6.

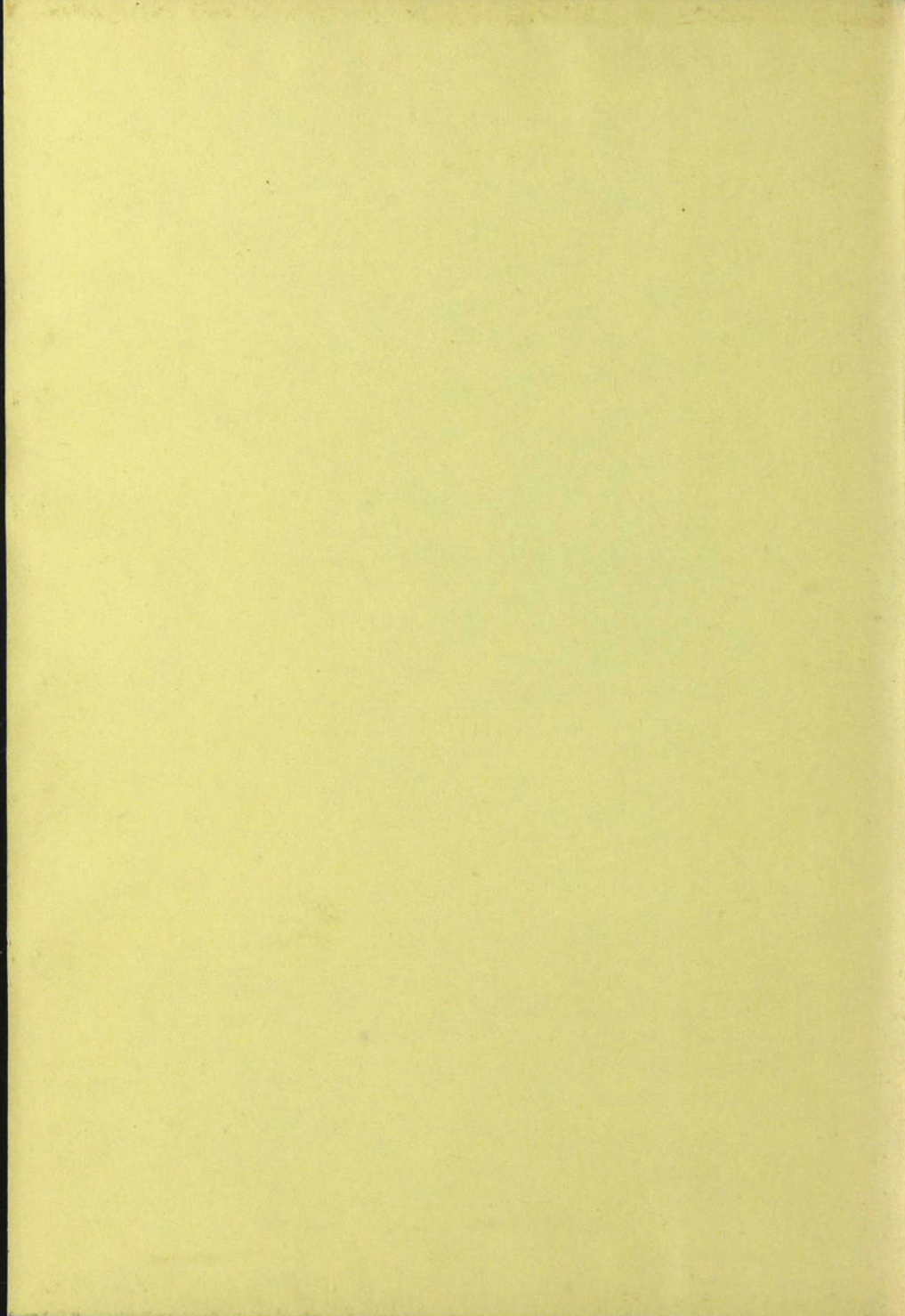
71



Bibliothèque Nationale du Québec

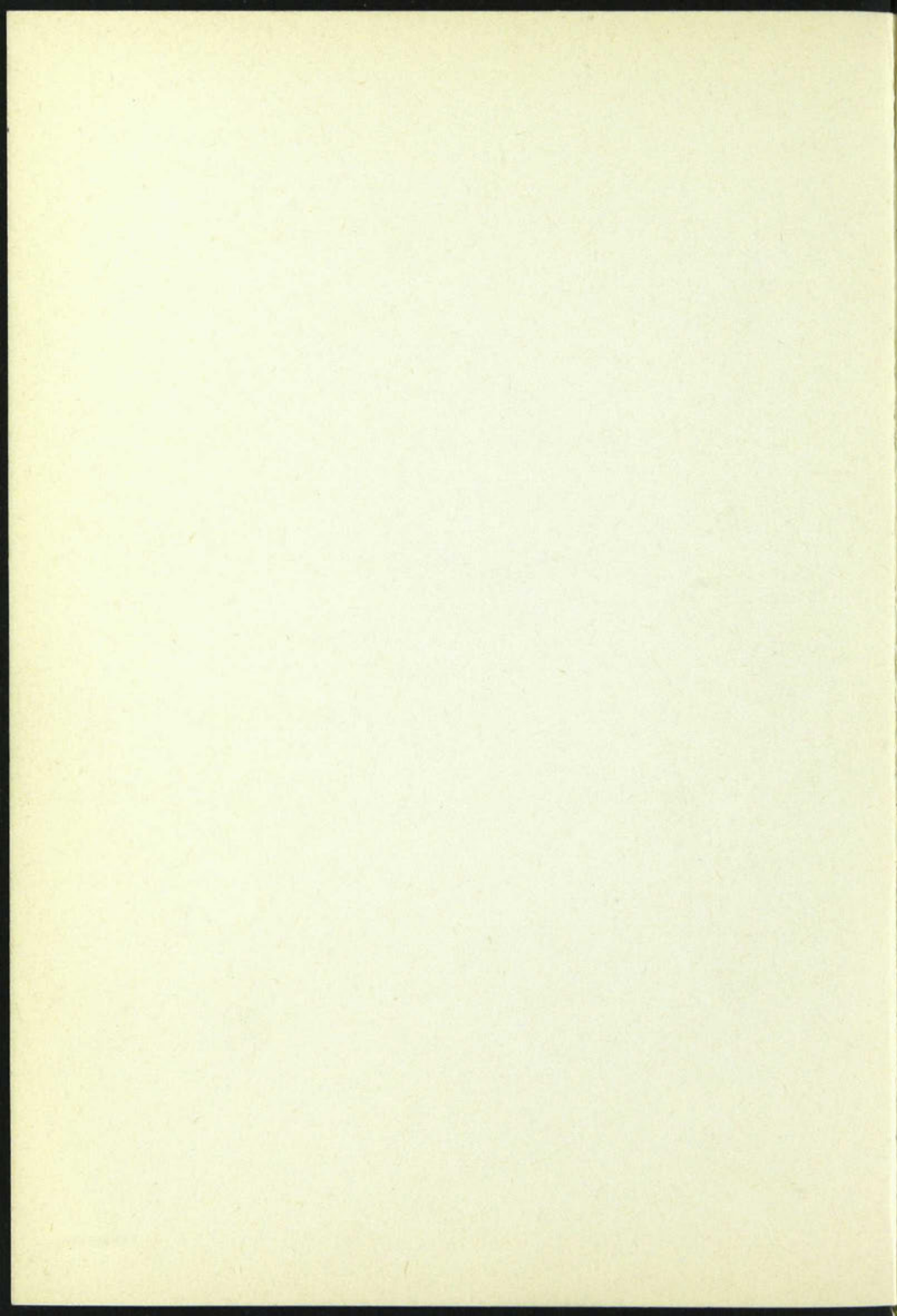
S





Roland-Michel Barrin
de La Galissonière LIONEL GROULX





ROLAND-MICHEL BARRIN
DE LA GALISSONNIÈRE

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES CANADIENNES

COLLECTION DIRIGÉE PAR

André Vachon, Directeur adjoint du
Dictionnaire biographique du Canada
Dictionary of Canadian Biography

Alan Wilson, Directeur du département d'Histoire,
Trent University

- *Roland-Michel Barrin de La Galissonière, 1693-1756*
par LIONEL GROULX
- *John Strachan, 1778-1867*
par J. L. H. HENDERSON

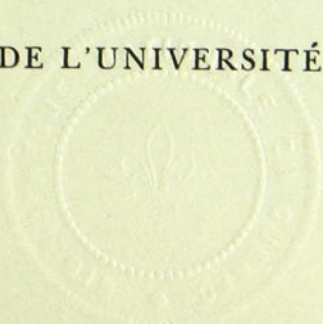
LIONEL GROULX

*Roland-Michel Barrin
de La Galissonnière*

1693-1756

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

1970



© University of Toronto Press

et Les Presses de l'université Laval

Imprimé au Canada

Dépôt légal (Québec), quatrième trimestre 1970

F

5121.6

97

13



Préface

La collection des « Études biographiques canadiennes » / « Canadian Biographical Studies » est une initiative commune des Presses de l'université Laval et de University of Toronto Press, qui collaborent étroitement, depuis 1961, à la rédaction et à la publication du *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography*, auquel cette nouvelle collection est intimement liée. On a pu constater, en effet, dans le cours des travaux préparatoires à l'édition de ce dictionnaire, que si les principaux personnages de l'histoire canadienne ont été, pour la plupart, l'objet de bonnes études et sont relativement bien connus des spécialistes et du public, il n'en va pas de même, en général, pour les personnages de moindre importance, et singulièrement pour ceux qui, œuvrant en dehors du champ d'attraction de la politique et de la

religion, s'adonnèrent à la finance, à l'industrie et au commerce, ou firent carrière dans l'enseignement, les beaux-arts et la littérature. Aussi bien notre collection s'attachera-t-elle à donner leur juste place à ces artisans souvent négligés de notre histoire, à éclairer les zones encore obscures de leur existence, ainsi qu'à évaluer leur apport à la civilisation et à la société de leur temps, qu'on se propose également de faire mieux connaître par la description du milieu dans lequel ils ont vécu.

Ainsi conçues, les études publiées dans cette collection, bien que limitées à une centaine de pages, constitueront peu à peu un vaste réservoir de données de toutes sortes auquel pourront puiser les collaborateurs du *Dictionnaire biographique du Canada*, et fourniront de surcroît, pour les différentes époques de notre histoire comme pour les diverses régions de notre pays, des précisions indispensables sur le contexte politique, économique, social et religieux dans lequel auront évolué les personnages dont la biographie apparaîtra dans notre dictionnaire. Ces études biographiques canadiennes ne laisseront point d'avoir leur existence et leur valeur propres ; utiles aux spécialistes, elles seront en même temps, espérons-nous, appréciées du grand public pour leurs qualités littéraires, comme le sont les deux tomes déjà parus du *Dictionnaire biographique du Canada*. Rédigés par les meilleurs spécialistes et les meilleurs écrivains, ces ouvrages seront tous publiés dans les deux langues officielles du Canada.

Ce n'est pas sans une certaine fierté que nous inaugurons cette collection avec le dernier ouvrage du regretté chanoine Lionel Groulx, décédé à Vaudreuil (Québec) le 23 mai 1967, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Nous le lui avons demandé à l'été de 1966 ; il nous le remit quelques mois avant sa mort. A vrai dire, l'ouvrage nous apparut beaucoup plus comme un essai sur la politique coloniale de Roland-Michel Barrin de La Galissonnière que comme une étude biographique, dans le sens où nous l'entendons pour les fins de cette collection. Nous avons néanmoins jugé que ce texte, s'il comporte peu de renseignements purement biographiques, brosse en revanche un tableau si vivant et si vigoureux de la Nouvelle-France à la veille de la guerre de Sept-Ans qu'il fallait lui garder sa destination première et l'inclure, à titre exceptionnel, dans notre collection. Nous sommes assurés que le lecteur approuvera cette décision, d'autant que l'essai du chanoine Groulx reconstitue avec bonheur le cadre dans lequel vécurent tant de personnages qui auront leur biographie dans les troisième et quatrième tomes de notre dictionnaire, et atteint ainsi l'un des grands objectifs des « Études biographiques canadiennes ».

Bien qu'il n'y passât que deux ans (1747-1749), La Galissonnière fut le plus remarquable des gouverneurs de la Nouvelle-France au XVIII^e siècle. Remplaçant temporaire de M. de La Jonquière, il succédait à M. de Beauharnois (1726-1747), lequel avait pris la suite de M. de

Vaudreuil (1703-1725). Après 1713, l'année du traité d'Utrecht – traité qui allait, à la longue, être fatal à la Nouvelle-France, tant à cause des amputations douloureuses dont il fut l'occasion que de l'ambiguïté de ses dispositions, dont allait profiter l'ennemi, – la colonie avait connu la plus longue période de paix de son histoire. L'occasion était belle pour la France de réparer les dommages causés par le traité de 1713 et d'en annuler les conséquences les plus graves, de consolider ses positions en Amérique tout en se préparant à l'inévitable assaut des forces anglaises, et de redresser, alors qu'il en était encore temps, une situation qui allait à la catastrophe. Mais la France, plus intéressée à l'Europe qu'à l'Amérique, poursuivait sur le continent une politique incompatible avec ses intérêts américains et ne subvenait que chichement aux besoins de la colonie canadienne qu'elle se contentait, en maugréant, de laisser vivoter. Cependant, les colonies du Sud, en pleine expansion, prenaient avantage des clauses vagues du traité d'Utrecht pour s'infiltrer dans nos territoires et pour s'y fortifier ; dans le même temps, la Nouvelle-France, succombant au double attrait de la géographie et du commerce, reculait de plus en plus ses frontières, en particulier vers l'Ouest. Les Anglais, en agrandissant leurs territoires, se renforçaient ; les Français, par le même moyen, s'affaiblissaient, au contraire. Ni M. de Vaudreuil ni M. de Beauharnois, tous deux fort âgés et manquant l'un et l'autre de caractère, ne secouèrent comme ils auraient dû l'apathie du

ministre et du roi à l'égard de la colonie ; ils ne surent point adopter, selon le mot de Boulamaque, ce « ton de vérité si nécessaire pour instruire les ministres sur des objets éloignés ». L'alarme qu'ils sonnèrent trop timidement, La Galissonière la fera retentir puissamment dans les bureaux de Versailles ; l'« impossible redressement » qu'ils ne surent point faire à temps, il le tentera désespérément.

ANDRÉ VACHON

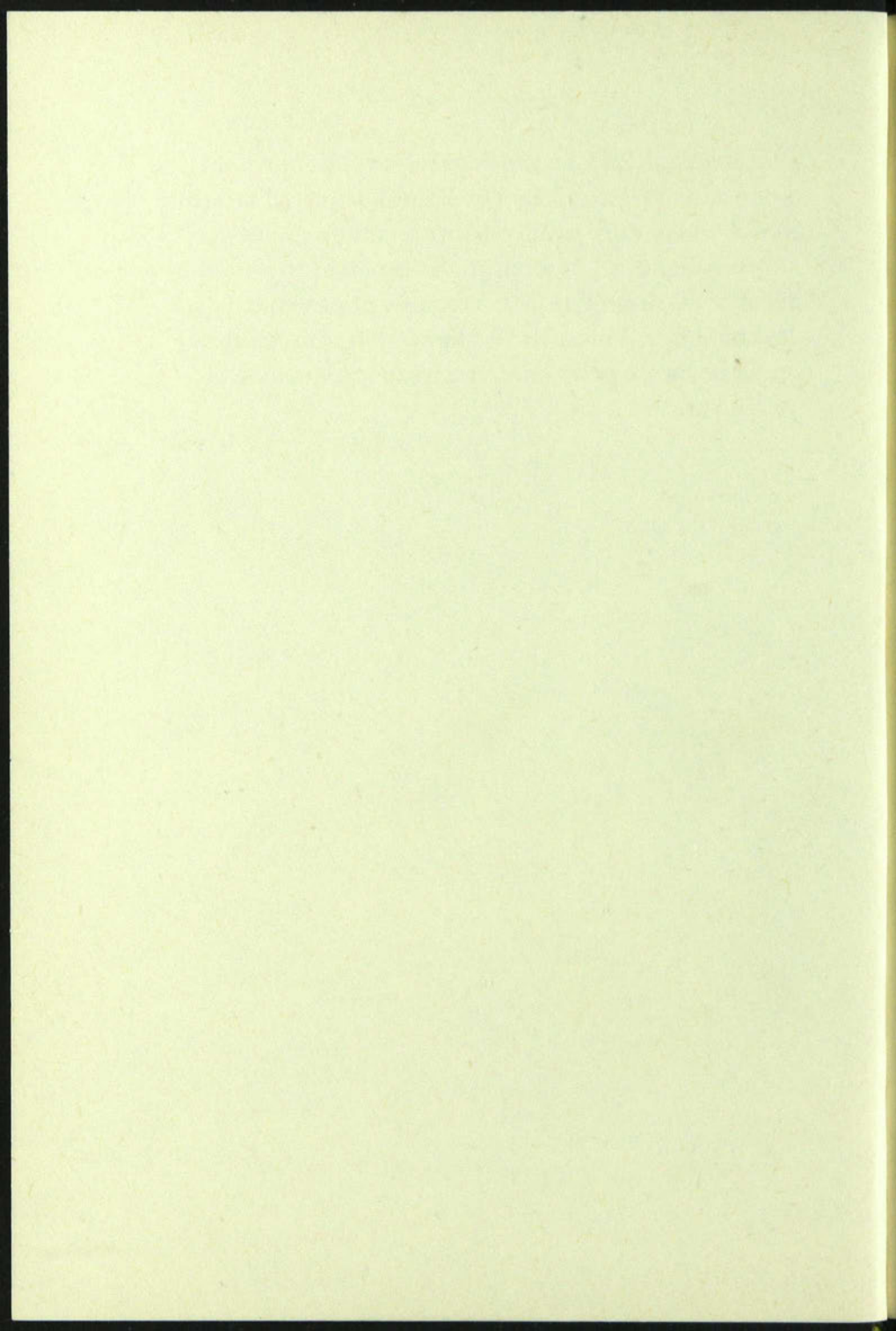


Table des matières

PRÉFACE / 5

INTRODUCTION / 15

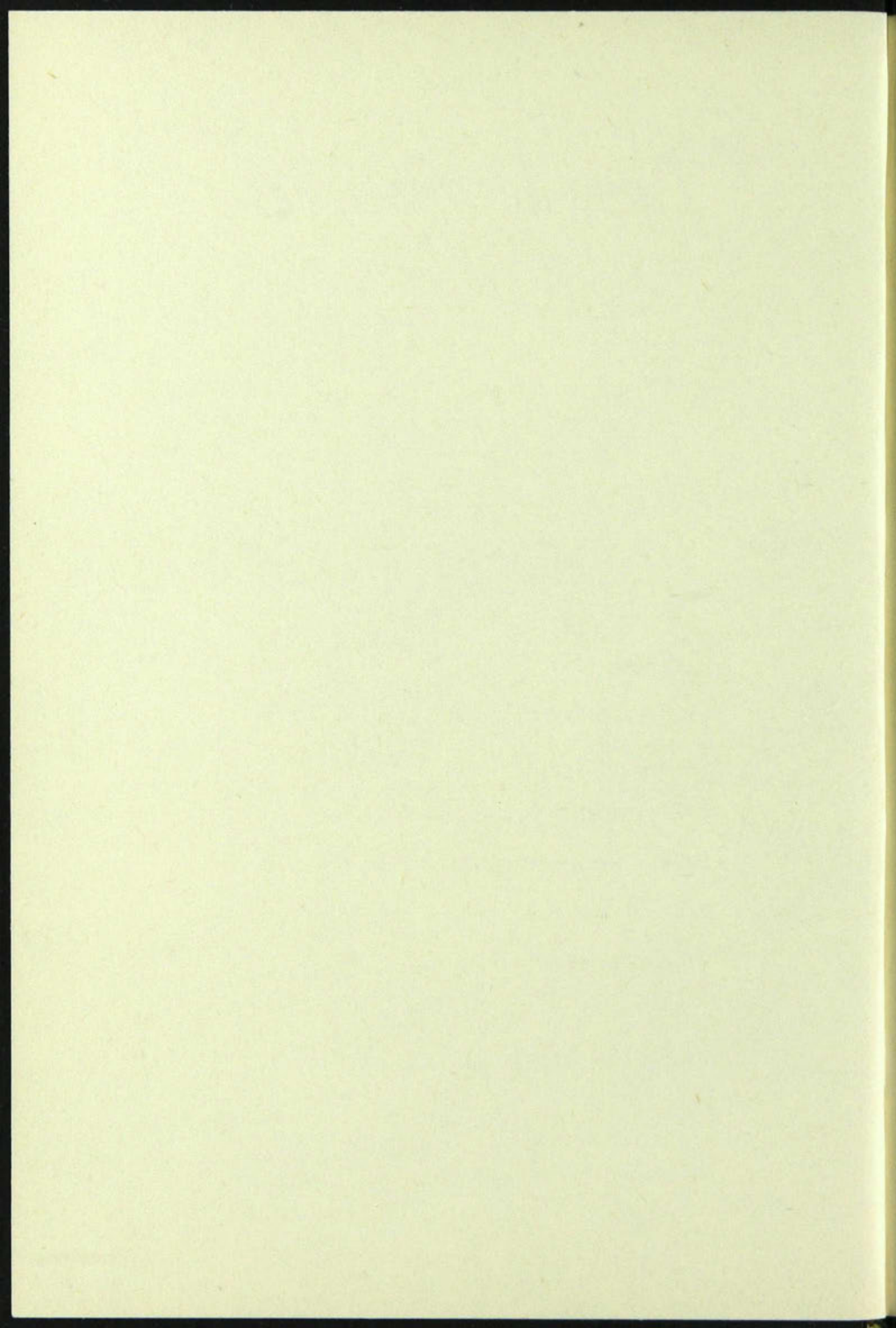
- 1 Une colonie en danger / 21
- 2 Un vigoureux plaidoyer / 51
- 3 Une politique d'ensemble / 61
- 4 Bilan d'un gouvernement / 67
- 5 Glorieuse fin de carrière / 77

SIGLES ET ABRÉVIATIONS / 86

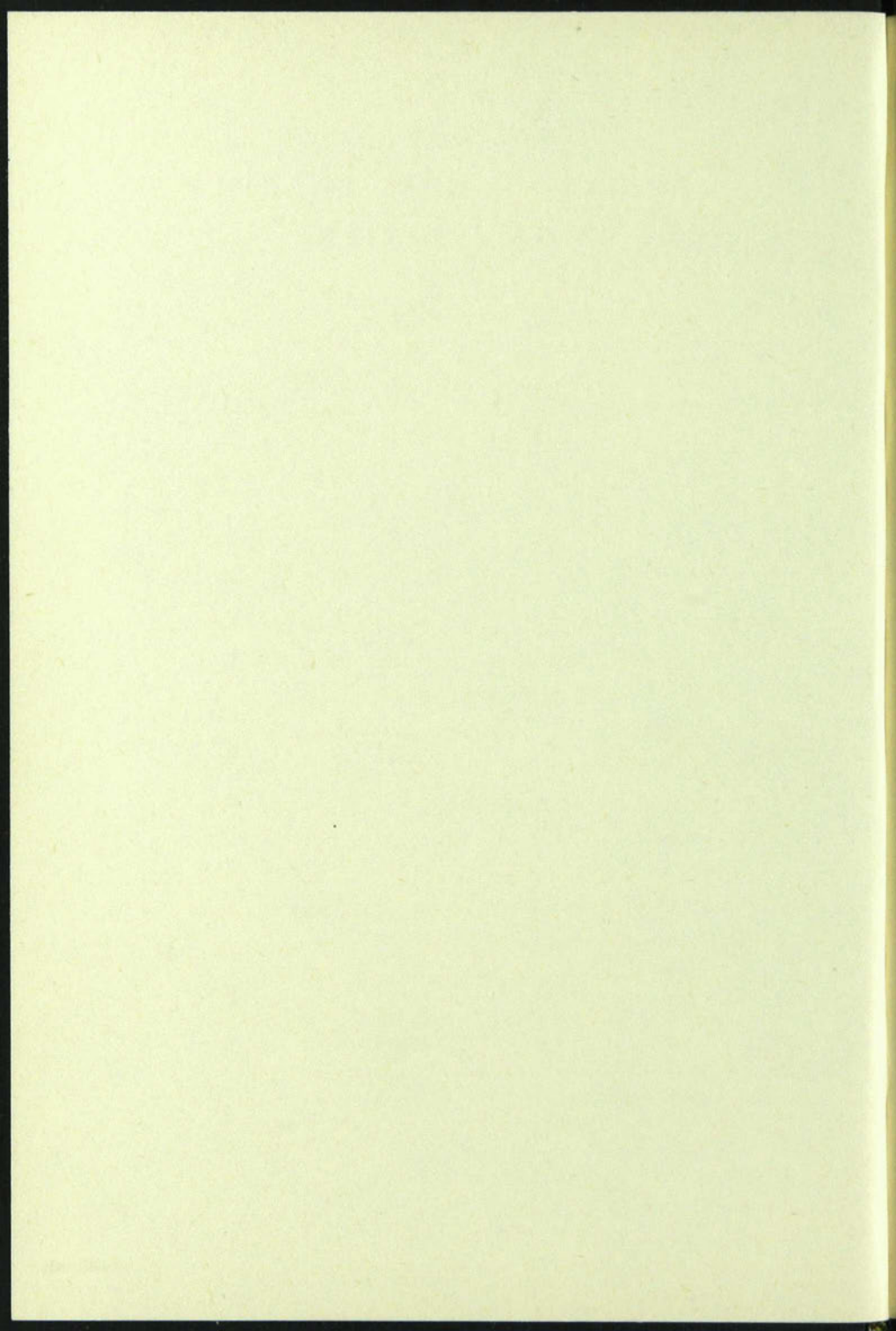
NOTES / 87

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE / 95

INDEX / 99



ROLAND-MICHEL BARRIN
DE LA GALISSONNIÈRE



Introduction

Il n'est pas rare en histoire que, à la veille des catastrophes, des hommes surgissent qui s'emploient à réparer l'irréparable. Tout le contraire d'une Cassandre, plutôt passionnés de l'action, ils prennent une conscience aiguë de ce que les pessimistes appellent la fatalité et, malgré elle, tentent l'impossible redressement. La Galissonnière* aurait-il été de ceux-là ?

Personnage trop oublié, à coup sûr, que La Galissonnière, négligé par l'Histoire, qui ne l'a pas mis à son rang. Claude de Bonnault, dans une courte biographie d'ailleurs très superficielle, a vu en lui et en Louis Buade de Frontenac les deux figures dominantes de la galerie des

* Plusieurs historiens utilisent la forme *La Galissonnière* ; toutefois, *La Galissonnière* lui-même signant son nom avec un seul *n*, c'est l'orthographe que nous avons adoptée ici.

gouverneurs de la Nouvelle-France¹. Si Frontenac, en dépit de ses défauts, possédait une volonté dominatrice, le don du commandement, sinon le panache du chef, La Galissonnière se distinguait surtout par l'esprit : il l'avait brillant, de large étendue, servi de surcroît par une imagination créatrice, féconde en inspiration et en solutions rapides. Cet homme, dont le gouvernement n'a duré que deux ans, a laissé espérer ce qui, en Nouvelle-France, aurait pu être un tournant de l'histoire. Quelle importance nos anciens historiens lui ont-ils accordée ? L'abbé Jean-Baptiste Ferland, si souvent anecdotique, fait effort pour ramasser en ses traits principaux l'administration de celui qu'il appelle toujours le « comte » de La Galissonnière². François-Xavier Garneau a compris l'homme et son œuvre : « Il ne gouverna le Canada que deux ans ; mais il donna, dans ce court espace de temps, une forte impulsion à l'administration, et fit entendre aux ministres des conseils qui eussent peut-être assuré la conservation de cette belle colonie à la France, s'ils eussent été suivis³. »

Qui donc était La Galissonnière ? L'on ignore trop de choses de ses premières années. Nous savons pourtant que sa famille, originaire de Bretagne, compta des parlementaires, des intendants, de grands négociants et, très près de lui, de hauts fonctionnaires, les Beauharnois, les Bégon. Son père a épousé lui-même une Bégon, Catherine, fille de Michel Bégon, l'aîné de la dynastie. Ce La Galissonnière, Roland Barrin, homme de mer, deviendra

chef d'escadre et lieutenant général des armées navales⁴. Le fils, Roland-Michel Barrin, est né à Rochefort, où son père commandait la marine, le 5 novembre 1693 – d'autres disent le 10 ou le 11 novembre⁵. Il portera, lui aussi, à bon droit, le titre de marquis, même s'il arrive en quelques documents officiels qu'on lui donne celui de comte. La terre des La Galissonière, en pays nantais, a pris place parmi les marquisats en 1658⁶.

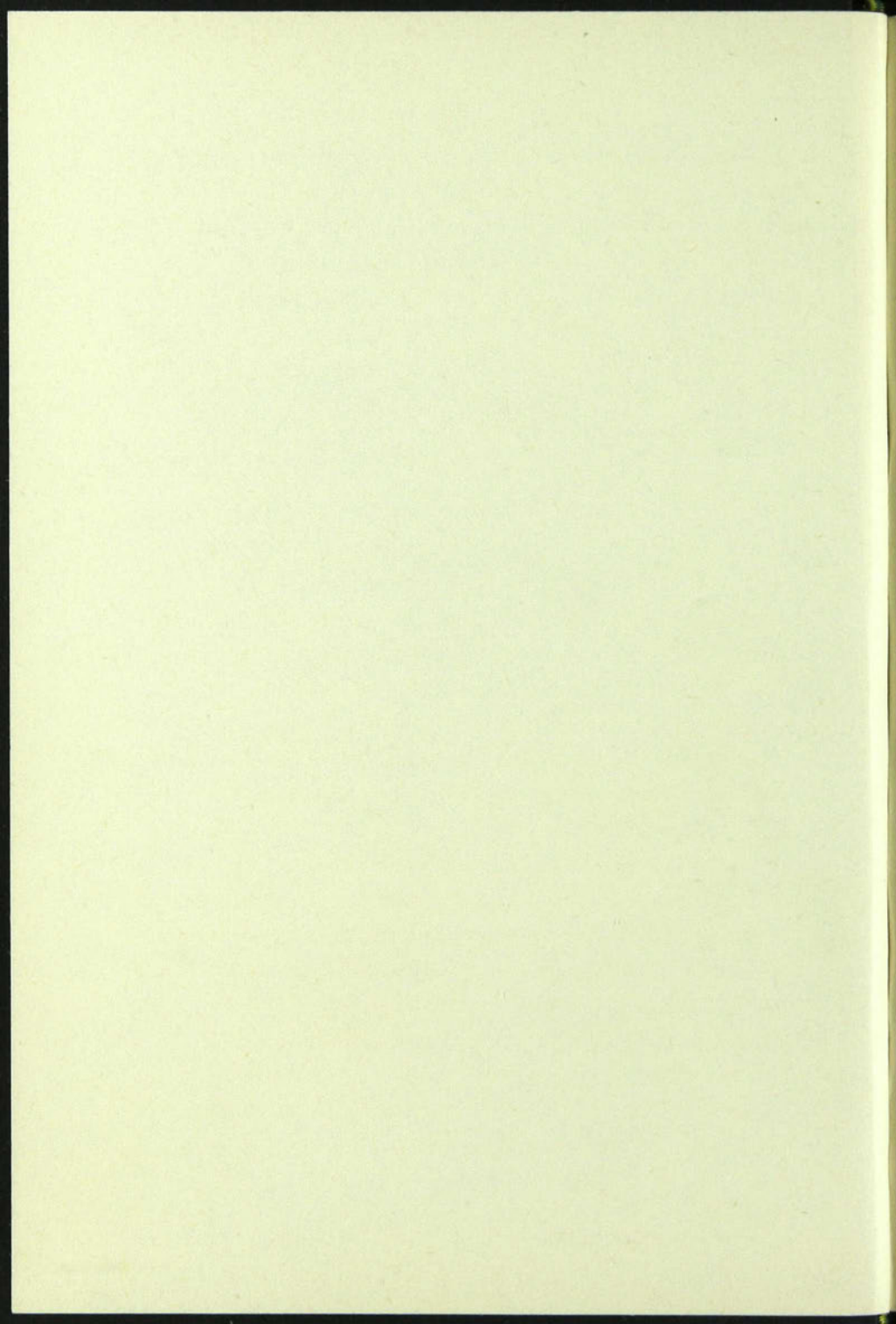
Le jeune La Galissonière fait ses études au collège de Beauvais, à Paris, sous la conduite de Charles Rollin, excellent novateur en pédagogie, qui fut aussi le maître de Charles de Montesquieu [Secondat] et en quelque façon de Jean-Jacques Rousseau. Rollin ne fut pas sans remarquer les talents de La Galissonière. Une amitié lia pour longtemps l'élève et le maître. L'élève se livre avec ardeur à l'étude des mathématiques (il y voit le principe de toutes les sciences nécessaires à l'officier de marine), sans négliger toutefois les connaissances et les exercices utiles à l'homme de guerre⁷. A l'âge de 17 ans, il entre au service à titre de garde de la marine. Trois ans plus tard, enseigne de vaisseau depuis l'année précédente, il épouse Marie-Catherine-Antoinette de Lauzon, fille du seigneur de La Gonterie, au Poitou, de la famille de l'ancien gouverneur du Canada⁸. Sa carrière va de l'avant. En 1726, il est aide-major, lieutenant de vaisseau en 1727, puis commandant du *Dromadaire*, du *Héros* et de bâtiments de guerre qui ont nom : le *Tigre*, la *Gloire*, le *Saint-Michel*⁹, dans les escadres de M. Claude-Élisée de Court

de La Bruyère et de M. Jacques de Roquefeuil, entre autres. En 1738 il devient capitaine de vaisseau¹⁰.

Quand il arrive au Canada en 1747, il n'en est pas à son premier voyage. Il a déjà paru à Québec au moins huit fois avant son voyage de 1739¹¹ où il a commandé le vaisseau du Roi, *le Rubis*¹². Au Ministère de la marine, on le connaît avantageusement. Le ministre Jean-Frédéric Phélypeaux de Maurepas écrivait en 1732 : « J'ai été satisfait du compte que vous m'avez rendu de l'application et des talents de M. de la Galissonnière, des autres officiers et des gardes marines qui ont servy sur *le Rubis*¹³. »

En 1747, la guerre sévit en Europe. Dans l'été de 1744, en effet, Louis xv a pris parti pour la Prusse contre l'Autriche et l'Angleterre, dans ce qui fut la guerre de Succession d'Autriche. Les malheurs s'accablent sur la marine française. M. Pierre-Jacques de Taffanel de La Jonquière, envoyé au Canada pour remplacer le gouverneur Charles Beauharnois de La Boische, avait été défait sur mer, croyait-on à Paris, et fait prisonnier par les Anglais. En Nouvelle-France, la situation est inquiétante. La Nouvelle-Angleterre augmente ses pressions. Le roi et le ministre vont se tourner vers La Galissonnière. Les motifs mêmes de ce choix, Maurepas et Louis xv les exposent en termes non équivoques : « Mais le secours le plus important et dont la Colonie se trouve avoir le plus de besoin c'est un chef en état de la conduire et de la deffendre¹⁴. »

La Galissonière vient d'atteindre ses 54 ans. On peut le croire en pleine force. Il est plutôt petit et même de taille « un peu déformée », selon Pehr Kalm¹⁵, mais qui aura vu son portrait aura remarqué la finesse du visage et l'expression de sérénité et de calme énergie qui s'en dégage.



I *Une colonie en danger*

La Galissonnière arrive au Canada le 19 septembre 1747, à bord d'un vaisseau pris aux Anglais, le *Northumberland*. Il ne porte point le titre de gouverneur, resté à M. de La Jonquière. Il est « commandant général de la colonie », mais avec même pouvoir, même autorité, droit aux mêmes prérogatives, mêmes honneurs, mêmes émoluments qu'un gouverneur.

Tout de suite le nouvel arrivé peut mesurer sa tâche, ardue, immense. La colonie est en pleine crise ; sa forteresse, Louisbourg, est perdue aux Anglais ; tous les efforts pour la ressaisir ont échoué ; l'Acadie est également perdue, l'Île-Royale, dont le ravitaillement est difficile, est menacée ; le golfe du Saint-Laurent est infesté de corsaires anglais, qui pénètrent jusque dans le fleuve. Au cœur de la Nouvelle-France, la situation est aussi alarmante : on vit sous la menace d'une invasion anglaise par

le lac Champlain, le Richelieu et le Saint-Laurent. Comme aux pires jours, un système de signaux a été mis en place sur le fleuve sur l'ordre de Beauharnois ; consigne a aussi été donnée aux habitants de faire le vide devant l'ennemi, de se ménager des lieux de retraite dans les bois. Pour couronner le tout, l'alliance indienne, indispensable à la défense de la Nouvelle-France, se révèle plus que branlante. Les intrigues anglaises et iroquoises, les rumeurs adroitement répandues des revers navals de la France ont produit leur fruit ; et, pour confirmer ces rumeurs, voilà les postes des pays d'en-haut privés de marchandises par suite de la guerre et incapables de répondre aux besoins des sauvages ou ne leur servant que des produits de qualité inférieure. D'ailleurs, toujours par suite de la guerre, la colonie se voit en butte à une vraie crise financière. Les vaisseaux de France empêchés de venir, le ravitaillement n'arrive plus, les magasins de Montréal et des Trois-Rivières sont presque vides ; de là, hausse des prix, hausse des salaires et répugnance du roi à soutenir la monnaie du pays. Aux abois, le pauvre intendant Gilles Hocquart supplie le ministre d'épargner pareille fin à son administration¹. Enfin, et sur toutes les frontières de la colonie, en Acadie, au Canada, autour des Grands Lacs, vers l'Ohio et vers le Mississipi, s'affirme la pression anglaise qui ne cesse de se faire plus sournoise et plus lourde. Jamais nouveau gouverneur, si ce n'est peut-être Frontenac à sa seconde administration, n'aura affronté situation si compromise, si critique.

L'on pourrait s'étonner des réactions rapides de La

Galissonière devant le problème qui se posait à lui. Il le saisit vite et bien. Il s'est plaint, nous le savons, de n'avoir pu se renseigner aussi tôt qu'il l'eût voulu et d'être parti de France « très peu instruit des choses du pays », et il arrive au Canada après une traversée trop longue. Plainte d'un homme prudent qui ne veut prendre de décision qu'à bon escient. Il reste qu'il a vécu, à son arrivée et dans les mois suivants, les angoisses de la colonie. Comme tout le monde, il s'est attendu à une invasion. Et il a pu converser avec M. de Beauharnois avant l'embarquement de celui-ci qui n'eut lieu que le 14 octobre 1747. Il a pu surtout s'entretenir des choses de la colonie avec Hocquart qui prolongea de quelques semaines son séjour au Canada. Le commandant général a su profiter de ces conversations, même si, parfois, il avoue n'être pas d'accord avec l'intendant². Il a pu aussi se renseigner auprès de M. Honoré Michel de Villebois de La Rouvillière, commissaire-ordonnateur à Montréal³. Jusqu'à la fin de son administration, au surplus, il aura ses moyens à lui de s'instruire de toutes choses. Kalm nous le décrit questionnant voyageurs, missionnaires, commandants des postes, de passage à Québec ou à Montréal, sur les pays d'où ils viennent⁴. C'est pour se renseigner sur l'Ouest qu'il envoie deux ingénieurs, le sieur Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry à Michillimakinac, et le sieur Michel Chartier de Lotbinière à Détroit, avec mission « d'observer tout ce qui peut être utile au service et d'en dresser des mémoires ». Le père Joseph-Pierre de Bonnecamps, qui accompagnera Pierre-Joseph de Céloron de Blainville

dans sa tournée vers l'Ohio, n'a pas d'autre mission⁵.

En toutes ces démarches, ce qui appartient bien à La Galissonnière, c'est l'usage qu'il fait de cet amas de renseignements, et c'est la vue large, synthétique, qu'il prend du problème de la Nouvelle-France. On eût dit Jean Talon revenu au Canada. Mais, cette fois, il y avait plus à faire qu'à l'époque de Talon. Depuis 1672, les horizons s'étaient élargis ; la tâche avait pris singulièrement d'ampleur. Ce que Talon n'avait que rêvé, pressenti, La Galissonnière le voyait, au moins pour une part, en train de se réaliser.

Son œuvre consisterait, dirait-on aujourd'hui, à *restructurer* l'empire français en Amérique du Nord, à en relier organiquement les parties mal jointes. Cette tâche, La Galissonnière – l'optimisme fait homme – l'allait entreprendre en dépit de l'état de crise où l'on se trouvait. Peu lui importait, semble-t-il, les traverses de toutes sortes qu'il allait affronter : au premier chef la mollesse ou les hésitations de la politique coloniale du roi et la torpeur des bureaux de Versailles et de Paris. Au roi, La Galissonnière espérait donner foi en ses colonies. Les bureaux, il n'hésiterait pas à les secouer. De cet homme d'action, son panégyriste, Jean-Paul Granjean de Fouchy, dira excellemment : « Il croyait, comme César, n'avoir rien fait dès qu'il pouvoit faire quelque chose de plus⁶. »

La Galissonnière eût voulu d'abord reprendre les parties perdues de l'empire : l'Acadie et la Baie d'Hudson. Dans le mémoire du roi pour servir d'instruction à M. de La Jonquière, daté du 1^{er} avril 1746, l'Acadie est présentée

comme ne faisant déjà plus partie des possessions françaises. Sa Majesté décrit ainsi la Nouvelle-France : « Elle comprend le Canada et La Louisianne avec leurs dépendances⁷. » Pourtant tout espoir n'est point perdu de reprendre Louisbourg et l'Acadie. C'est même là une des consignes données à la malheureuse escadre du duc d'Anville. La défaite de l'escadre n'empêchera pas qu'en la péninsule acadienne ne s'accomplissent de brillants exploits. En février 1747, un détachement de 300 Canadiens et Indiens commandé par Nicolas-Antoine Coulon de Villiers, remplacé dans l'action même par le chevalier Louis-Luc de La Corne, force à capituler une troupe anglaise supérieure de moitié aux assaillants et fortement retranchée. Jour signalé par des actes héroïques. S'être trouvé aux Mines [Minas] deviendra un titre de gloire et même la meilleure recommandation aux faveurs du roi⁸. Ainsi ni Beauharnois ni Hocquart, ni même le roi ne se résignent à la perte de Louisbourg et de l'Acadie, « cette belle et fertile province », peut-on lire dans l'une des dépêches du temps⁹.

On comprend, dès lors, que, aussitôt arrivé, La Galissonnière jette les yeux de ce côté-là. Les Anglais, il ne l'ignore point, regardent Louisbourg « comme un autre Dunquerque qui les tiendrait toujours en respect¹⁰ ». Maîtres de la forteresse de Louisbourg, ils sont devenus les maîtres de la pêche et du commerce sur les côtes de tous les environs ; ils peuvent acquérir le monopole du poisson sec en Europe. Le port offre un refuge à leurs vaisseaux. Dès ce temps-là, en effet, Beauharnois et Hocquart

ont deviné les projets de l'Angleterre qui vise à s'emparer de tous les passages ou points stratégiques sur les mers : Louisbourg, Antigua, Jamaïque, Gibraltar, Port-Mahon. La Galissonnière a pu apprendre que le sort de Louisbourg et celui de l'Acadie sont soudés l'un à l'autre : impossible de garder Louisbourg sans retenir l'Acadie ; impossible de reprendre l'Acadie sans reprendre Louisbourg. Beauharnois et Hocquart allaient même jusqu'à soutenir qu'il y allait de l'avenir du Canada¹¹ : « La conservation du Canada doit paroître l'objet le plus intéressant ; si une fois l'ennemy en devenoit le maistre, il faudroit peut estre renoncer pour toujours a ce continent¹². » Il n'en fallait pas davantage à La Galissonnière pour prendre à cœur le problème acadien qui était, en somme, celui de la voie maritime du Canada : voie respiratoire qui, une fois bloquée, provoquerait l'asphyxie de la colonie.

La paix de 1748, qu'on a dit « boiteuse » en Europe et d'où est née l'expression « bête comme la paix », n'a pas laissé de boiter ici-même au Canada. Elle remettait toutes choses en l'état où elles étaient avant la guerre. Le malheur, en effet, pour l'Acadie, c'est qu'on ne s'entendait point, depuis Utrecht, sur ce qu'on appelait Acadie. Réalité géographique qui soulevait combien de questions épineuses. Pour les Anglais, l'Acadie, « suivant ses anciennes limites », s'étendait bien au-delà de l'isthme acadien ; elle se prolongeait sur le continent limitrophe, englobait jusqu'au pays des Abénaquis [le Maine]. Pour La Galissonnière, l'Acadie, « suivant ses anciennes limites », n'était

rien d'autre que la presqu'île acadienne bornée par son isthme. De toutes les cartes imprimées en Angleterre, soutenait-il, « aucune que j'aie vu n'a encore poussé la fraude jusqu'à étendre le nom d'Acadie en dehors de la presqu'île ». La Galissonnière protestait donc énergiquement contre les empiétements du voisin : « avant même qu'ils sussent la conclusion de la paix », écrivait-il, ils avaient commencé à pousser leurs pointes vers des terrains qui « sont indubitablement du Canada » (en particulier le territoire de la rivière Saint-Jean), et déjà habités par des colons français. Les prétentions anglaises allaient si loin, appuyait-il, qu'y faire droit équivaldrait à renoncer à « toute communication par terre de Canada avec l'Acadie et l'isle Royale [Île du Cap-Breton] et à tout moïen de secourir l'une et de reprendre l'autre ». Les Anglais s'attribuaient encore toute la côte depuis la rivière Saint-Jean jusqu'à Beaubassin [Chignecto], « depuis Canceaux [Canso] jusqu'à Gaspey [Gaspé] », y joignant la profondeur des terres, ce qui les rendrait maîtres de la nation abénaquise, toujours fidèle aux Français, de son territoire et de plusieurs postes sur le golfe Saint-Laurent, soit « un terrain qui comprend plus de cent quatre vingt lieues de côtes, c'est-à-dire presqu'autant qu'il y en a de Bayonne à Dunkerque ». Toujours prêt à l'action, La Galissonnière avertit Maurepas que « si on veut éviter une rupture ouverte en ce pays-ci on doit prendre des mesures en Europe pour arrêter les entreprises anglaises¹³ ».

Il n'avait pas attendu la permission du ministre pour poser des actes plus que significatifs. Il avait, par exemple, défendu aux Abénaquis de prêter le serment de fidélité que les Anglais exigeaient d'eux¹⁴. Il avait dépêché, vers la rivière Saint-Jean, Charles Deschamps, sieur de Raffetot et de Boishébert, avec un petit détachement, pour rassurer les habitants. Il n'était pas, disait-il, le premier des gouverneurs du Canada, depuis le traité d'Utrecht, à revendiquer ces terres. On les avait réclamées auparavant comme terres abénaquises ; il les revendiquait comme terres françaises, sans toutefois ne rien sacrifier de l'autre titre¹⁵.

Restait un autre territoire, que La Galissonnière eût bien voulu ressaisir : la Baie d'Hudson. Il savait l'extraordinaire commerce de castor qui se faisait de ce côté-là ; et ce castor, le plus beau de l'Amérique, provenait, selon lui, des terres qui appartenaient au roi de France. Fait significatif, dans sa dépêche de 1746 où il enjoignait à Beauharnois de s'en tenir aux opérations essentielles par mesure d'économie, le ministre recommandait toutefois au gouverneur de risquer, si possible, quelque expédition du côté de la Baie d'Hudson, de préférence même aux « autres objets¹⁶ ». La Galissonnière ne laissa pas tomber cette consigne. Il avait préparé une expédition pour le printemps de 1749, mais la paix mit fin à son projet¹⁷. On voit par là la résolution bien nette du commandant général d'effacer toutes les conséquences fâcheuses du traité d'Utrecht. Dans son « Mémoire sur les Colonies de

la France dans l'Amérique septentrionale » de 1750, il soutient, par exemple, que ce traité ne parlant que de « restitution » et les Anglais n'ayant jamais eu d'établissement à portée de la mer, il s'ensuit que « l'intérieur des terres est censé appartenir à la France ». La force pourrait donc seule, à la première guerre, enlever la Baie d'Hudson aux Anglais¹⁸.

Pour lors d'autres travaux l'appelaient ailleurs. Toutes les frontières de la Nouvelle-France lui paraissaient mal établies ou trouées. De tous côtés s'affirmaient les prétentions de l'adversaire anglais, souvent accompagnées de violations du territoire français. Persuadés d'une fin prochaine des Français au Canada, les Anglais s'ingéniaient à étendre et à consolider leurs usurpations. C'est pour ces raisons que La Galissonnière entreprit de raffermir la longue chaîne des fortifications de la Nouvelle-France. Il s'emploiera à la construction du fort de Saint-Jean sur le Richelieu. Richelieu, lac Champlain, de par nature, routes d'invasion. Elles ont été la route de choix des Iroquois ; elles le seront pour les Anglais. Ces derniers, du reste, revendiquent comme partie de leur territoire la région du lac Champlain¹⁹. Ces revendications sont sans fondement, rispote La Galissonnière, qui rappelle la découverte du lac par Samuel de Champlain. Cette région, au surplus, est devenue pendant un temps un centre d'opérations forestières pour les Français. Ils y ont même élevé, et sans qu'on proteste, le fort Saint-Frédéric [Crown Point, NY] destiné à protéger les

seigneuries avoisinantes : une quinzaine, selon l'ingénieur Louis Franquet²⁰. Le projet d'un second fort, celui de Saint-Jean, met en lumière la pensée de La Galissonnière en sa vaste entreprise : édifier, à tous les points vitaux de la colonie, des postes ou des places fortes, puissantes charnières destinées à commander, à protéger toute une région. Le rôle du fort Saint-Jean, bâti au-dessus de tous les rapides du Richelieu, est de servir de couverture au fort Saint-Frédéric, sentinelle avancée vers le sud. Il facilite aussi les exploitations du bois de construction et l'établissement de colons sur les terres du lac Champlain. Grâce à un chemin qui aboutit à La Prairie de la Magdeleine [Laprairie], Montréal pourra secourir Saint-Frédéric en deux fois 24 heures. En supprimant l'écart par Chambly, l'on épargnait, sur les transports, 6,000 livres par an²¹.

La Galissonnière regarde plus attentivement vers l'Ouest, vers cette immense rallonge de l'empire qui, par le Saint-Laurent et l'Outaouais [Ottawa], aboutit aux Grands Lacs, puis, par les lacs, au pays des Illinois, à la Louisiane.

L'Ouest ! Les pays d'en-haut ! S'est-on jamais fait une juste image de la vie grouillante et complexe qui bruit alors en l'aire immense ? Des nations indiennes qu'on dit toutes « outaouaises », mais diverses de visages, de nombre, de mœurs, s'y coudoient ou vivent dispersées à de longues distances les unes des autres. Elles voyagent, se rencontrent dans les bois ou sur les lacs. Les mission-

naires les ont superficiellement christianisées et civilisées. Mais elles n'ont pas tout perdu de leur vieux fonds héréditaire. Elles sont restées d'un naturel brouillon : vols, meurtres, crimes de toutes sortes, ne sont pas rares parmi elles. Elles ont gardé le goût de la chasse à l'homme, le goût de s'entre-déchirer. Elles ont pris aussi aux Blancs quelques-uns de leurs vices, particulièrement l'impudicité et l'alcoolisme. Car, en ce milieu, vivent, très dispersés eux-mêmes, des voyageurs, des trafiquants, des chefs de postes et leurs troupiers. L'Ouest, c'est en effet une province, sinon même une portion organique de l'empire. Là se trouve le grenier de la pelleterie, cette moisson qu'il faut récolter chaque année, et qui fournit, ou peu s'en faut, le seul article d'échange en retour des marchandises européennes. Tant vaut la moisson, tant s'affirme l'aisance, sinon la prospérité de la colonie, de son négoce, de son défrichement, de ses petites industries.

Dans ces vastes territoires, le poste, autour des lacs ou dans leurs environs, avec sa palissade, quelquefois sa petite forteresse, atteste la présence et la souveraineté françaises. Délégué de l'autorité, le chef de poste est tenu pour responsable de la *Pax indiana*. Il doit régler les litiges entre les nations, empêcher leurs petites guerres. C'est un pacificateur ; c'est tout autant un officier chargé de la justice, et du droit entre Indiens, aussi bien qu'entre Indiens et Français. Où il y a troubles et désordres, en effet, le sauvage ne chasse point ; la moisson de pelleteries est moindre. Moisson qu'il faut aussi défendre contre la

contrebande, et contre les intrigues iroquoises, menées au profit des commerçants anglais. Une hausse de prix des marchandises françaises ou une baisse de qualité – cas trop fréquents par suite de la lésinerie des marchands de France – suffisent à déclencher la contrebande vers Chouaguen [Oswego, NY].

Quelles qualités ne devait-on pas exiger du chef ou commandant de poste ? Livré le plus souvent à lui-même, trop éloigné pour en référer aux autorités, il n'a qu'à s'en rapporter à ses instructions, mais surtout à son tact, à son sens de la diplomatie, à son intégrité, à son énergie et, disons le mot, à son prestige sur les Indiens et les Français. Le vrai chef de poste est, à vrai dire, un petit gouverneur et un petit intendant dans sa région. Rares sont les hommes capables de jouer ce rôle difficile. C'est pourtant à les découvrir que s'appliquera La Galissonnière, en même temps qu'il fixera les vrais postes stratégiques ou qu'il s'emploiera à les fortifier.

Là aussi, dans cette région de l'Ouest, vitale pour la Nouvelle-France, s'accroît la pression anglaise. Pression que La Galissonnière sent particulièrement menaçante à Chouaguen, au sud du lac Ontario. Que cette enclave anglaise, par sa situation même, lui aura donné de soucis ! Dans son projet de fortifications, il y voyait la brèche béante, ou, si l'on veut, l'épée tranchante capable de couper en deux la Nouvelle-France. Dès l'érection de Chouaguen, Beauharnois avait vivement protesté contre ce qu'il estimait une flagrante usurpation. La Galissonnière

ne réagit pas moins violemment : « Si ce fort reste aux Anglois à la paix, c'est une éternelle semence de discorde et un moyen sûr qu'auront toujours nos ennemis de débaucher nos sauvages. » Pourquoi, écrira-t-il plus tard, s'en être tenu aux protestations, alors que, par Chouaguen, une grande partie des pelleteries de l'Ouest échappent à la France, par le moyen souvent des Français eux-mêmes, dont plusieurs se livrent à la contrebande²² ?

La disparition de Chouaguen lui tenait tellement à cœur qu'il eût été prêt à l'échanger pour le fort George [Lake George, NY], même si cet autre fort lui paraissait aussi comme une usurpation²³. Il était bien forcé de convenir, pourtant, que la prise de Chouaguen était impossible, sinon avec des forces supérieures à celles de l'ennemi et avec le consentement des Iroquois. Ce qui ne l'empêcha point de venir tout près de risquer l'aventure. Il espérait gagner les Iroquois ou les intimider. Mais les présents des Anglais à leurs fidèles alliés iroquois et surtout la paix de 1748 firent tout échouer²⁴.

La tâche s'imposait quand même de fortifier, et si possible plus solidement qu'ailleurs, l'immense plaque tournante des autres grands lacs. Et si l'on veut bien noter que la description qui va suivre se trouve dans des lettres de septembre 1747 et de septembre 1748, on pourra constater combien, en peu de temps, La Galissonnière a acquis sur la vaste région de l'Ouest des connaissances précises. Il y avait d'abord Niagara [Niagara Falls, Ont.], au confluent des lacs Ontario et Érié, à

proximité des nations iroquoises. En ce lieu et dans son fort minable, La Galissonnière a tout de suite aperçu, selon le mot d'un commandant qu'il y envoya, « une des clefs du pays ». Et comme il avait raison ! Niagara était alors le lieu de passage entre l'Est et l'Ouest, et partant le chemin des sauvages des pays d'en-haut, en route pour Chouaguen, Orange [Albany, NY], Boston, et, à l'inverse, le chemin qui permettait aux Anglais et aux Iroquois de porter leurs marchandises aux Indiens des lacs et de les soulever contre les Français. Entouré en outre de nations ennemies, toujours menacé, le fort plutôt branlant de Niagara est, de tous ceux de l'Ouest, le moins en position d'être secouru. La paix de 1748 eût permis d'ajourner les réparations. Clairvoyant, La Galissonnière entend mettre le fort, le plus tôt possible, à l'abri des surprises²⁵.

Niagara était le passage, en effet, vers ce qu'on appelait généralement les pays d'en-haut. Dans ces territoires foisonnaient les postes, postes de commerce, fortifiés ou non, et forteresses où l'on pratiquait aussi le commerce. Il fallait distinguer les postes du nord et les postes du sud, les uns et les autres rayonnant autour de postes plus importants prenant figure de petites capitales. Parmi les postes du sud, rayonnant autour du Détroit [Detroit, Mich.], il y a les postes des Illinois, ceux des Miamis de la rivière Blanche [Cuyahoga] et des Ouyatanons ou nations de l'Ouabache [Wabash] ; ceux de la baie des Puants [Green Bay, Mich.], du lac Supérieur, de la « Mer de l'Ouest » se rangeaient parmi les postes du nord, le

poste de la rivière Saint-Joseph [St. Joseph R.] pouvant se rattacher au sud ou au nord²⁶.

Une question se posait : où fixer la capitale des postes du sud ? Dans celui-là, de toute évidence, qui serait en état de subsister presque entièrement par soi-même et capable de défendre tous les autres postes à sa portée. Ce poste ne pouvait être que Détroit, à la conjonction des lacs du sud et des lacs du nord. Il y avait bien des années que, depuis Antoine Laumet de Lamothe de Cadillac, on songeait à établir Détroit sur des bases qui auraient chance de durer. Lorsque Deschamps de Boishébert y arriva en 1732, il trouva l'établissement « peu avancé pour avoir été commencé il y a plus de 30. ans ²⁷ ». Il faudrait y établir, disait-il, un grand nombre de laboureurs, auxquels on pourrait même, pour contribuer au progrès de la colonisation, abandonner tout le profit que l'on pourrait tirer du poste. Bien établi, pensait encore La Galissonnière, Détroit empêcherait les « derangements » parmi les sauvages des pays d'en-haut. Ce poste fermerait par surcroît la porte des lacs aux Anglais, les empêchant même de s'établir sur l'Ohio²⁸. Il se livrait à une sorte de parallèle entre Détroit et les Illinois. Le climat et les terres valaient mieux aux Illinois, et les sauvages s'y montraient plus fidèles et plus dociles ; en revanche, à Détroit, le commerce des pelleteries se révélait plus avantageux, plus facile, mais les sauvages plus portés à se laisser corrompre. Les Illinois ne formaient qu'une série de petits postes « écartés » les uns

des autres. Détroit, cependant, ne pouvait et ne pourrait rester longtemps « en une seule pièce²⁹ ». De retour en France, La Galissonnière revint sur la question de Détroit dans son mémoire de 1750. Il aurait voulu y établir 1000 cultivateurs habitants. Il n'y avait pas d'endroit, à l'intérieur du Canada, plus favorable à l'établissement d'une ville qui fût mieux placée pour attirer à soi tout le commerce des lacs. En outre, par sa forte garnison et sa population, elle en imposerait à tous les sauvages ; elle protégerait l'Ohio, le Mississipi et même les postes situés au nord des lacs³⁰.

Il restait à fixer la capitale des postes du nord. Le lieu paraissait encore tout désigné : Michillimakinac, ancien centre des missions outaouaises, point d'arrêt des voyageurs qui montaient ou descendaient par l'Outaouais. Un obstacle se présentait : la disette continuelle de viande et « de mille autres choses qu'on regarderait en France comme des nécessités ». Quand même, pensait La Galissonnière, en attendant mieux, le choix s'imposait. Un an plus tard, La Jonquière et François Bigot regretteront qu'on n'ait pas établi à Michillimakinac comme à Détroit des habitants. A parler vrai, la mauvaise qualité de la terre ne s'y prêtait point³¹.

En ces choix de postes, un problème tenait en suspens l'esprit de La Galissonnière : à quelle petite capitale, à quelle partie de l'empire rattacher les Illinois ? A Détroit, c'est-à-dire au Canada ? A la Louisiane ? On en discutait depuis quelque temps. Ouvert par des voyageurs du

Canada, le pays des Illinois est resté jusqu'en 1717 une colonie canadienne. Puis, sur le désir de la Compagnie d'Occident, désireuse d'élargir le champ de son commerce, les Illinois passèrent à la Louisiane. En réalité, nous l'avons vu, ce pays n'était fait que de petits établissements dispersés. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, en son voyage de 1721, découvre cependant à Kaskaskia « une grosse Bourgade de François, presque tous Canadiens, qui ont un Jésuite pour Curé³² ». Et là-dessus, qui ne se souvient de la description enthousiaste que nous ont laissée des Illinois Jacques Marquette et Louis Jolliet s'en allant à la découverte du Mississipi ? Et que serait-il advenu de cet Illinois si, au lieu de dépenser son énergie sur des îles incultes au bas du fleuve, Jolliet, homme d'action, avait eu l'heur d'obtenir, dès lors, ce domaine sollicité par lui ? Et l'on se rappellera aussi les descriptions de Charlevoix dans son *Journal historique* : « Pas possible de voir un meilleur, ni un plus beau Pays [...] On ne voit [...] que des Prairies immenses, semées de petits bouquets de bois [...], prairies [...] qui s'étendent jusqu'à vingt-cinq lieues³³. » Et partout le pays portait, dans ses moindres recoins, des noms français qui démontraient jusqu'à quel point voyageurs et coureurs de bois y avaient laissé leurs traces.

Quoi qu'il en fût, La Galissonnière, en train d'édifier son système de fortifications, eut à décider si l'Illinois irait au Canada ou à la Louisiane. Pierre de Rigaud de Vaudreuil, alors en Louisiane, souhaite retenir les Illinois

sous sa juridiction. Les passer au Canada, soutient-il, causerait une « plaie profonde » à sa colonie du sud, sans apporter le moindre avantage au Canada ; l'opération serait même fatale aux Illinois. Encore mal établie et d'un commerce peu étendu, la Louisiane a besoin de s'alimenter à un réseau le plus large possible de pays environnants ; Vaudreuil fait état aussi de la distance : à 350 milles environ de la Nouvelle-Orléans, mais à 800 lieues de la colonie canadienne, les Illinois ne peuvent facilement espérer de secours de la vallée du Saint-Laurent, ni facilement y transporter leurs marchandises, lesquelles ne sont que de grosses pelleteries. En revanche, la Nouvelle-Orléans peut tirer des Illinois de l'huile d'ours, du suif, du jambon, des farines, les fruits de la traite et le plomb extrait des mines qu'on dit abondantes, bien que peu exploitées. Aussi, concluait Vaudreuil, était-il important que, pour la protection de leur commerce sur le Mississipi, bordé de nations souvent ennemies, les Illinois pussent garder leurs compagnies de troupes, au lieu du simple petit détachement qu'on leur promettait du Canada. Ces compagnies étaient nécessaires, même pour tenir en respect les habitants, assez nombreux pour ne pas craindre les sauvages, surtout que ces habitants étaient en grand nombre des coureurs de bois et des métis, « gens indisciplinables » que, jusqu'ici, le commandant des Illinois n'avait pu contenir qu'avec beaucoup de fermeté³⁴.

Sur le pays des Illinois, La Galissonnière avait déjà

donné son avis, le 1^{er} septembre 1748. Il l'avait fait à sa façon, clairvoyante et précise. De ce pays, ne penser ni le meilleur ni le pire. Il y a fort peu à espérer de ses mines et de ses pelleteries, d'un rendement médiocre. Pays productif pourtant et d'établissement facile. Apprivoisement possible du bison qui inondait la région, possibilité d'en faire un bœuf de labour, de tirer quelque parti de sa laine, et surtout, par l'élevage de ces animaux, d'établir des salaisons permettant à la Martinique et aux colonies espagnoles de se passer des « Beufs d'Irlande ». En outre, le pain, les viandes et autres denrées qui s'y produisent ne peuvent qu'attirer les sauvages de l'alliance française et leur commerce si utile⁸⁵. Toutefois, ce pays – et l'on retrouve ici la pensée dominante de La Galissonnière – ce pays mérite d'être établi pour sa valeur stratégique. Pas de barrière mieux située pour empêcher la pénétration des Anglais dans les colonies françaises et même au Mexique. Si, dans la guerre récente, affirme encore avec force La Galissonnière, de 400 à 500 hommes s'étaient trouvés aux Illinois pour porter les armes, non seulement les petits postes d'Ouabache et autres n'auraient pas été inquiétés, mais on aurait pu mener jusqu'au cœur des colonies anglaises ces mêmes nations indiennes qui ont insulté les Français. Il appartient néanmoins au Canada d'entreprendre la colonisation du pays des Illinois. Dépourvue elle-même de monde, la Louisiane ne saurait s'en charger. D'ailleurs, en raison de la difficile navigation du Mississippi et de la présence de trop de nations ennemies

le long du fleuve, la Louisiane est dans l'obligation de se pourvoir de farine en des régions plus rapprochées que celle des Illinois³⁶.

Une autre région, vaste elle aussi, la vallée de l'Ohio, suscite de graves inquiétudes. De ce côté-là comme ailleurs, les Anglais se hâtent de s'établir et de se fortifier. Se déversant dans la Ouabache, puis de là dans le Mississipi, l'Ohio, estimait La Galissonnière, appartenait à la France ainsi que tout son territoire. Ainsi le voulait la jurisprudence du temps. L'Ohio se révélait, en outre, d'une singulière valeur stratégique. Navigable tout le long de son cours, ce fleuve ouvrait une voie spacieuse vers le bassin méridional du Mississipi, voire vers le Mexique. Un établissement anglais sur l'Ohio, écrivait La Galissonnière en 1749, donnerait à l'ennemi « entrée dans tous nos postes et [lui] ouvrirait le chemin du Mexique³⁷ ». Déjà les Anglais trafiquent dans ces parages. Et cette année-là, justement, la rumeur s'est répandue qu'ils y établiraient un poste. La Galissonnière se sait à la veille de son départ : aussitôt La Jonquière libéré, il lui faudra s'embarquer pour la France. Il semble que La Galissonnière n'ait point voulu laisser une brèche, une seule, dans l'interminable ligne de fortifications qui doit enserrer la colonie. Il avait envoyé Deschamps de Boishébert vers la rivière Saint-Jean. Vers les lacs et d'abord vers l'Ohio, il dépêche l'un des plus remarquables officiers de l'époque, Céloron de Blainville, et il lui donne pour aumônier ou plutôt comme assistant le père Joseph-

Pierre de Bonnacamps, mathématicien, professeur d'hydrographie au collège de Québec. Bonnacamps, il en est assuré, apportera « des connaissances plus exactes et plus détaillées qu'on en a eu jusqu'ici de ces pays là et de ceux par où le détachement passera en allant et en venant³⁸ ». A la vérité, l'on vient un peu tard à l'Ohio. La Salle avait découvert ce fleuve. On avait négligé d'y rien établir, par crainte de faciliter la contrebande du castor entre Anglais et Français. Mais La Galissonnière estime l'Ohio aussi nuisible que Chouaguen. Plus facilement même qu'à Chouaguen, les Anglais y pourraient débaucher les sauvages alliés ; de même pourraient-ils interrompre toute relation entre le Canada et la Louisiane ; avec des forces un peu considérables, rien ne les empêcherait de menacer les Illinois, tous les postes du Mississipi, des Miamis, et même le Mexique³⁹. Céloron est donc parti avec un détachement de 200 Français et de 30 Indiens. Il emmène des hommes de première main : MM. Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur, Augustin Legardeur de Courtemanche, Pierre-Roch de Saint-Ours, Coulon de Villiers, Joseph-Claude Boucher de Niverville⁴⁰. La mission de Céloron est importante : il doit descendre en partie la Belle Rivière [Ohio], en chasser les Hurons qui ont assassiné des Français, ramener à leur devoir quelques autres sauvages, surtout éloigner les Anglais qui viennent trafiquer en ces régions et tentent de s'y établir ; enfin, prendre de nouveau possession de la Belle Rivière et y fixer l'emplacement d'établissements éventuels⁴¹.

Cette mission vient certes à temps, sinon déjà trop tard. Tout l'Ohio est en ébullition. La nouvelle de l'expédition de Céloron aussitôt connue, 300 Anglais se répandent dans les villages pour y soulever les sauvages. Les Français, leur disent-ils, viennent à l'Ohio pour vous en chasser. Quarante chevaux chargés de présents, de sabres, de balles, de poudre, et même de pierriers et de mortiers, ont porté ces armements et présents, distribués gratis dans plus de 70 villages indiens. Les Anglais auraient même construit trois forts en divers endroits et promis aux Indiens de les défendre contre l'émissaire français. Le 3 septembre 1749, selon le père Bonnecamps, l'on rencontre sur l'Ohio, à 100 lieues de Philadelphie, des Anglais portant 40 paquets de castor. Et non seulement sur l'Ohio, mais partout entre le lac Érié et l'Ohio, le détachement français a rencontré des Anglais mêlés aux sauvages. Partout aussi les sauvages se sont montrés ou hostiles ou réservés. Quelques-uns sont allés jusqu'à arborer le pavillon anglais à côté du pavillon français⁴². La rumeur s'est même répandue qu'on travaille à soulever une révolte générale des sauvages contre les Français dans les pays d'en-haut. Les Outaouais et les Potéouatamis de Détroit ont d'avance refusé de se joindre à l'expédition française⁴³.

Céloron n'en procède pas moins à une prise de possession de l'Ohio. La petite cérémonie a lieu le 29 août 1749. Il fait enterrer une plaque de plomb sur le bord méridional de l'Ohio et l'on attache à un arbre les armes du roi. L'on enterrera une deuxième plaque de plomb, passé

le 41° degré de latitude, près d'un gros rocher orné de pictogrammes. Trois autres plaques seront encore mises sous terre, en cours de route. Enfin Céloron enfouit une sixième et dernière plaque de plomb sur la rive occidentale de la rivière La Roche [Great Miami] et au nord de l'Ohio. Le père Bonnacamps pourra néanmoins jeter cette note pessimiste dans l'une des dernières pages de son journal : « Voilà donc les Anglois déjà bien avancés sur notre terrain, et qui pis est, ils y sont sous la protection d'une foule de sauvages qu'ils ont attirés à eux et dont le nombre grossit tous les jours ; leur dessein n'est pas sans doute d'en demeurer là, et si l'on ne prend pas au plus tôt des mesures efficaces pour arrêter leurs progrès, nous courons grand risque de nous voir bientôt chassés des païs d'en haut et d'être obligés de nous renfermer dans les bornes qu'il plaira à ces Messieurs de nous prescrire, ceci est peut être plus vrai qu'il ne paroist vraisemblable⁴⁴. »

Propos alarmants dont ne peut prendre connaissance La Galissonière. Le père Bonnacamps relatait là des événements de la fin de septembre 1749. À ce moment, La Galissonière se trouvait en pleine mer, en route vers la France.

Une dernière brèche, fort béante, subsistait donc entre le lac Érié et l'Ohio. La Galissonière eût-il entrepris de la fermer ? Le temps, faut-il le répéter, lui a manqué pour achever une tâche qui, menée trop rapidement, ne pouvait pas ne point garder le caractère de l'improvisation. Il faut quand même rendre hommage à cet homme d'action pour l'œuvre accomplie et surtout pour la

conception qu'il s'en était faite. Il n'a pas réagi uniquement en militaire, imaginant seulement une suite de postes en pays désert, très loin les uns des autres, sans autre image d'une présence ou d'une force française qu'une palissade et un drapeau flottant sur les murs ; La Galissonnière a réellement voulu un établissement de l'Ouest. Les charnières de l'empire, il les a toutes souhaitées vivantes, nerveuses, nourries de chair et de sang. Il a préconisé, par exemple, autour du fort Saint-Frédéric, l'établissement d' « un gros village françois bien fortifié⁴⁵ ». En premier lieu, il fallait à tout prix renforcer la population de la colonie. Les établissements s'accroissaient, quelques-uns même à proximité des Anglais. Des garnisons s'imposaient en des lieux où naguère il n'en était nul besoin. A cette nécessité défensive, l'on avait satisfait, depuis la guerre, par des troupes volantes de Canadiens et de sauvages, c'est-à-dire par des dépenses sans cesse accrues, et au grand dam des uns et des autres, les Canadiens se désaffectionnant de la culture du sol, et les sauvages, bien nourris et bien vêtus, se désaffectionnant de la chasse. Mieux valait donc refaire, chaque année, les compagnies de la marine par des recrues abondantes. Beaucoup de soldats, avait constaté La Galissonnière, se mariaient qui devenaient de bons colons, tout en restant au besoin de bons soldats. Une telle politique, l'eût-on pratiquée plus tôt, aurait fourni les moyens de contenir l'ennemi⁴⁶.

Ce renforcement de la population, La Galissonnière le

souhaitait aussi pour les Illinois. Il paraît bien informé, par un officier intelligent qui y commande, le chevalier de Bertet⁴⁷, que, de toutes les colonies de la Nouvelle-France, l'Illinois est celle où les Anglais se peuvent infiltrer le plus facilement et avec peu de forces. Il est donc urgent de peupler davantage cette colonie. La Galissonnière précisait ainsi son plan : envoi immédiat d'un détachement de 50 à 60 soldats et de 2 officiers du Canada ; renvoi à la Louisiane des 2 compagnies déjà sur les lieux, en y retenant pourtant les soldats déjà mariés ; puis faire passer aux Illinois de 30 à 40 sauniers par an, favoriser en plus chaque année le transfert aux Illinois de 12 à 15 habitants du Canada désireux d'y prendre terre ; porter enfin à 100 hommes, aussitôt que possible, la garnison de cette colonie ; recommander spécialement à l'officier commandant de porter les gens à la culture du sol plus qu'à la traite. La Galissonnière attachait une telle importance au peuplement des Illinois qu'il allait jusqu'à écrire au ministre que, si l'ennemi réussissait à se glisser entre la Louisiane et le Canada, « la perte du Mississipi et la ruine du commerce intérieur du Canada seroient assurées et les colonies espagnoles meme le Mexique en tres grand danger⁴⁸ » .

La même politique de peuplement, il la prônait pour Détroit, pour Michillimakinac, pour l'Ohio. A tout prix il fallait, d'une part, empêcher les Anglais de s'établir à la Belle Rivière (Ohio) et, d'autre part, pousser à l'avancement de ce poste, écrivait-il. Mais rien ne contribuerait

plus efficacement à la réalisation de ce dernier objectif « que de se départir pour quelques années du produit qu'on en tire [de l'Ohio] en faveur des habitans qui voudront s'y établir⁴⁹ ». La Galissonnière ne tarde pas à passer à l'action. Dès 1749, il envoie au Détroit quelques familles, « montant à environ quarante cinq personnes ». Le sieur Charles de Sabrevois de Bleury, qui y a relevé le chevalier Paul-Joseph Le Moyne de Longueuil, reçoit, écrit La Galissonnière, « les instructions qui m'ont paru les plus convenables pour augmenter cet établissement⁵⁰ ». Mais, le printemps suivant, lorsque le père Boncamp, du parti de Céloron, passe à Détroit, il y rencontre ces colons du Canada, venus là l'année précédente. La plupart se sont contentés de manger les rations servies par le roi ; quelques-uns sont même allés chercher fortune ailleurs. Cependant, ce Détroit, le père Boncamp le compare à la Touraine et à la Beauce de France : vastes campagnes, propres au blé, qui ne demandent qu'à être mises en valeur, et climat doux (à peine deux mois d'hiver) qui permet la culture des fruits de France⁵¹.

Encore sur place, La Galissonnière aurait sans doute gourmandé le peu de savoir-faire et d'initiative du commandant de Détroit, le jeune Sabrevois de Bleury, favori de Mme Claude-Michel Bégon [Élisabeth Robert de La Morandière], qui l'avait choisi et le lui avait chaudement recommandé⁵². Ce poste de Détroit, comme il l'avait à cœur ! C'est à lui, dira-t-il, « qu'il faut aujourd'hui le plus s'attacher. S'il y avoit une fois dans ce canton mille habitans cultivateurs, il nourriroit et defendroit tous les

autres. C'est de tout l'intérieur du Canada, l'endroit le plus propre à établir une ville ou se réuniroit tout le commerce des Lacs et qui munie d'une bonne garnison et entourée d'un bon nombre d'habitations seroit apportée d'en imposer à presque tous les sauvages du Continent⁵³ ».

Pourquoi, se demandera-t-on, n'avoir pas préconisé une immigration massive comme au temps de Talon ? La Galissonière, en effet, a recommandé cette politique dans son « Mémoire » de 1750. On doit se déterminer, affirme-t-il alors, « à envoyer beaucoup de monde à la nouvelle France, afin de mettre ceux qui en ont l'administration en état de travailler en même temps aux différents établissements proposés. » Il écrivit encore, à propos du Canada : « On ne doit rien épargner pour mettre ces Colonies en force, puisqu'on peut et qu'on doit les considérer comme le boulevard de l'Amérique contre les entreprises des Anglois⁵⁴. »

La Galissonière aurait-il oublié pour autant les alliés indiens ? Il n'ignorait point leur rôle dans le système de fortifications de la Nouvelle-France. Plus encore que les forts, dans une colonie de trop faible population, les Indiens constituaient depuis toujours la pièce dominante, et se révélaient les auxiliaires indispensables. Il est vrai qu'il fallait y mettre le prix. Ces alliés coûtaient cher en armements et en rations. Mais le moyen de se passer d'eux ? Dans une guerre menée à travers bois, ils faisaient preuve d'un flair incomparable, connaissant du reste sentiers et chemins, suivaient une piste d'homme aussi facilement que celle d'un fauve, pouvaient se battre

avec chaleur et tout risquer pour une chevelure ; alliés d'humeur capricieuse au demeurant, qui servaient et qui s'en allaient quand il leur plaisait⁵⁵.

Au temps de La Galissonnière, et il en fut toujours ainsi, les Indiens des lacs pouvaient, à leur choix, faire pencher la balance du côté de l'une ou de l'autre des deux puissances qui se disputaient l'Amérique du Nord. Dès l'arrivée de La Galissonnière, l'alliance indienne fait plus que l'inquiéter. Par le truchement des Iroquois ou des Anglais, en effet, les nouvelles d'Europe ont toujours fini par filtrer jusqu'en ces tribus lointaines ; l'ennemi a en outre comblé ces Indiens de colliers et de présents. De là leur opportunisme politique. Ils restent le plus possible des spectateurs, et laissent se détruire les Blancs. Seuls la force ou leurs intérêts les font momentanément incliner à gauche ou à droite. Le prix de la fourrure s'accroît-il, la qualité des marchandises de troc s'améliore-t-elle à Chouaguen ou à Orange, rien ne peut empêcher une ruée de contrebande du castor vers les Hollandais ou les Anglais. Les alliés indiens se comportaient de même sur le plan militaire. Pendant la dernière guerre, les Anglais, on le pense bien, ne s'étaient pas fait faute d'annoncer partout, dans les pays d'en-haut, le désastre de l'escadre du duc d'Anville et leurs propres prouesses sur mer. Bientôt, à les entendre, ils allaient chasser de toutes les colonies nord-américaines ces ambitieux Français et capturer vaisseaux et marchandises avant même qu'ils ne leur parviennent. Dans sa randonnée le long de l'Ohio et jusqu'à Détroit, Céloron de Blainville avait pu constater

les désastreux effets de ces nouvelles. Presque partout, manquant de marchandises, les commandants des forts s'étaient fait insulter par des Indiens trop échauffés. Très tôt, l'on était passé de l'opportunisme à l'hostilité d'abord, puis au pillage des canots français, voire à des assassinats⁵⁶.

Au lendemain de sa victoire sur sir William Phips, Frontenac jadis avait dépêché un messager vers l'Ouest pour y annoncer la bonne nouvelle et relever le moral indien. Beauharnois et Hocquart firent de même. Ils dépêchèrent dans les pays d'en-haut, non pour annoncer une victoire, mais pour tenter de redonner quelque prestige aux Français, Louis La Corne, sieur de Chaptas, François-Josué La Corne Dubreuil et François-Marie Picoté de Belestre, accompagnés de 26 des principaux chefs des sauvages domiciliés. Partis en janvier 1747, « la raquette au pied », ces hommes avaient pour mission d'inviter toutes les nations des lacs à descendre à Montréal, le printemps suivant, en vue « de combattre l'ennemi commun s'il ose tenter quelque entreprise sur cette Colonie⁵⁷ ». Louis La Corne s'était rendu à Détroit, puis, toujours à pied, à Michillimakinac. Il remportait plein succès. Le 6 juillet 1747, il entra à Montréal avec une troupe de 250 sauvages de toutes les nations d'en-haut⁵⁸. A ce moment La Galissonnière n'est pas encore au Canada.

Il ne semble pas que, en sa politique indigène, La Galissonnière ait innové. Comme ses prédécesseurs, il ne conçut pas autre chose qu'une politique utilitaire, qui pourrait se définir ainsi : l'Indien doit rester un chasseur,

un pourvoyeur de fourrures, au service des Français, et, au besoin, un guerrier⁵⁹. Il le doit parce que, économiquement, il est lié à la vie de la colonie et parce qu'il est sujet du roi de France. En retour de son allégeance française, l'Indien recevra le christianisme, élément de civilisation qui corrigera la sienne ; il recevra aussi des marchandises européennes, autre élément de civilisation qui améliorera sa condition de primitif. Le prix de son alliance avec les Français, l'Indien le recevra surtout grâce à la chaîne des postes qui l'enserrent. Ces postes et leurs commandants, délégués de la puissance française, lui vaudront un bien précieux, qu'il n'appréciera pas toujours, et qui lui viendra parfois avec de trop flagrantes exploitations de sa faiblesse ou de sa misère : la paix, la *Pax indiana*. Sans la police des postes français, le pays des Grands Lacs fût devenu un véritable enfer. Voilà pourquoi La Galissonnière s'en remet pour sa politique indigène aux commandants des postes. Tout au plus le voit-on esquisser quelques projets, au sujet des Iroquois. Il a souhaité qu'on aidât l'abbé François Picquet dans son projet d'une mission iroquoise sur les bords du lac Ontario, près de la Galette [Ogdensburg, NY] et du fort Frontenac [Kingston, Ont.]⁶⁰. Il jugeait bon qu'on établît des villages aux alentours, y voyant la possibilité de diviser la nation iroquoise en rattachant à la cause française les Iroquois qu'on convertirait à la foi catholique.

2 *Un vigoureux plaidoyer*

La correspondance officielle de l'époque coloniale d'ancien régime ne contient rien de plus fort, de plus tonifiant, que les plaidoyers de La Galissonnière pour la conservation des dépendances d'outre-mer. Connaissant bien l'esprit mol et versatile du roi et l'immobilisme traditionnel du Ministère de la marine, il savait qu'en ces hauts lieux se rencontrait sinon de l'inconscience, du moins beaucoup d'inertie au sujet des colonies. Le roi n'était pas hostile à ses possessions d'Amérique, mais il eût tant aimé des colonies à gros profits et qui n'eussent rien coûté ! Au Ministère de la marine, où l'on s'efforçait de s'accorder au sentiment du monarque, l'on ne trouvait rien de si pénible qu'un dérangement de routine. C'est à quoi La Galissonnière s'attaquera.

Ses plaidoyers, il ne faut point les chercher que dans sa

correspondance officielle avec Maurepas pendant son séjour au Canada. La cause des colonies, c'est à son retour en France que La Galissonnière la défendit avec le plus de vigueur, en particulier dans son important « *Memoire sur les Colonies de la France dans l'Amérique septentrionale*¹ ». L'auteur ne farde pas la vérité. Ces colonies, le Canada et la Louisiane, il en convient, « surpassent et surpasseront longtemps de beaucoup leur produit ». Le Canada, en particulier, a toujours été « à la charge de la France » et il y a apparence qu'il le sera longtemps. Sur les marchés d'Europe, sur ceux de la métropole ou des Antilles, ces colonies ne peuvent pas concurrencer leurs voisines de la Nouvelle-Angleterre. Elles ne sont ni aussi peuplées ni aussi bien équipées ; elles ne sont pas situées aussi avantageusement que leurs rivales au bord de la mer ; la métropole et ses vaisseaux ne peuvent les atteindre qu'une fois par an ; elles n'ont, en outre, que deux voies respiratoires, le Saint-Laurent et le Mississipi ; une puissance maritime telle que l'Angleterre pourrait facilement bloquer ces deux voies et frapper ces colonies d'asphyxie.

Cependant, il faut venir en aide aux possessions françaises de l'Amérique du Nord. Dans l'étude de leur rentabilité, l'on fait trop peu de cas « de la quantité immense de denrées et de manufactures » que la France y envoie en retour de leurs fourrures : farines, étoffes de toutes sortes, poudre, armes, vins, équipements agricoles

et forestiers, autant de produits qui activent l'industrie et le commerce métropolitains. Perdre ces colonies, surtout celles du golfe Saint-Laurent, ce serait perdre les établissements français de pêche ; or la pêche est une « branche de commerce très lucrative » et dont s'enrichiraient les « perpétuels ennemis » de la France ; la pêche à la morue est aussi, pour la France, sa meilleure école de matelots. Mais la principale richesse du Canada, comme aussi bien des Illinois, c'est qu'ils produisent des hommes, « richesse bien plus estimable pour un grand Roy que le sucre et l'indigo ou si l'on veut tout l'or des Indes ». Il invoquait toutefois d'autres motifs : celui-ci, par exemple, que les Anglais connaissent fort bien la haute valeur du Canada et de la Louisiane, eux qui, depuis un siècle, ont multiplié efforts et dépenses pour s'en emparer. Sur ce point, La Galissonnière sera l'un des rares administrateurs qui essaieront de révéler aux Français de France ce qu'ils ont tant de peine à concevoir : que la Nouvelle-France est un pays à l'échelle de l'immensité. Ce grand et positif rêveur voyait là son suprême motif d'espoir. Il ne se peut qu'en un si vaste pays, dira-t-il, ne se cachent d'immenses richesses. Il y reviendra deux fois dans son mémoire de 1750. Il écrit, par exemple : « quelques grands que soient les inconvénients exposés dans l'article précédent, on ne leur opposera pas non plus les produits futurs et incertains tant du Canada que de la Louisiane quoiqu'au reste ces produits soient extrêmement vraisemblables, puisqu'ils

ont pour fondement un pays immense, un grand peuple, des terres fertiles, des forêts de meuriers, des mines déjà découvertes² ».

La Galissonnière n'est pas à court d'arguments. Il ne craint pas d'invoquer, auprès de la métropole, des motifs d'honneur : il ne faut pas abandonner à eux-mêmes des Français qui ont passé les mers, y ont fondé une colonie, et qui ont toujours compté sur la protection de la France, qu'ils méritent par leur fidélité. Motif, aussi, de religion, qui défend de renoncer « à un ouvrage aussi salutaire que celui de la conversion des infidèles qui habitent ce vaste continent ». L'on comprendra que La Galissonnière, militaire avant tout, ait fortement insisté sur la valeur stratégique du Canada. Il a fait sienne cette certitude que si l'Angleterre peut être vaincue, elle ne peut l'être qu'au Canada. Ce n'est pas outre-mer, c'est ici qu'elle est le plus vulnérable. Le Canada, « c'est la plus forte digue que l'on puisse opposer à l'ambition des anglois ». La situation de l'Angleterre en Europe et ses forces maritimes, selon ses calculs, ne permettent pas d'y porter la guerre avec espérance de succès ; « ici au contraire tous les avantages de la nature sont pour nous [...] et il ne faut qu'un peu de dépense pour y détruire plusieurs établissements qui luy sont précieux et qui nuisent beaucoup aux nôtres³ ». La Galissonnière rappelle opportunément que ses grands revers des derniers temps, la France les doit imputer à sa faiblesse sur mer. Elle ne doit pas non plus d'ici longtemps se flatter de soutenir la dépense d'une

marine égale à la flotte anglaise. Mais alors quelle issue lui reste-t-il, sinon d'attaquer cette puissance dans ses possessions ? Attaques qui ne sauraient se mener à bonne fin, toutefois, par des forces envoyées d'Europe, même au prix de dépenses considérables. Une seule solution s'offre : se fortifier en Amérique. Ainsi la France pourrait-elle conserver ses colonies, à un moindre coût qu'avec des armements préparés dans la métropole.

La Galissonnière avait prononcé le mot « dépenses » . Les dépenses ! Grief suprême entretenu contre les colonies du Saint-Laurent, dans les bureaux de la marine et même à la cour. La Galissonnière ne pouvait laisser passer ce reproche, d'autant, comme il dit, que les dépenses extraordinaires des récentes années, dépenses de guerre, relevaient de lui en sa qualité de gouverneur général intérimaire⁴. En 1747, le montant des lettres de change pour 1746, tirées sur les trésoriers généraux de la marine, fait sursauter Maurepas. Le roi lui-même ne cache point qu'il en est outré. Tout le service de la marine en aurait subi un tel dérangement qu'il aurait fallu en suspendre les « opérations essentielles » . Si les autres colonies eussent occasionné par proportion la moitié des dépenses du Canada, disait-on, « il ne se seroit pas resté de quoy armer un seul vaisseau⁵ » .

Pour bien comprendre cette question de finances, il importe de se rappeler qu'il n'existe pas en France, sous l'ancien régime, de budget des colonies. Celles-ci émarginent au budget de la marine, de même que les dépenses

des galères et quelques autres. Fait extraordinaire en un pays alors possesseur des plus grandes colonies. Et comme le gouvernement royal lésine sur le budget de la marine et que ce budget en reste au même point, même quand les autres budgets s'accroissent, il n'est pas étonnant que les colonies en soient perpétuellement réduites à beaucoup moins que la portion congrue⁶. Aux reproches de Maurepas et du roi, La Galissonnière se permet d'abord une réponse péremptoire : « Il y a en France beaucoup de places frontières qui ne produisent rien du tout, qui ont été cependant bâties à grands frais et qui sont maintenues et gardées avec grande dépense. » « On demande, ajoutera-t-il en son « Mémoire » de 1750, si l'on peut abandonner un pays quelque mauvais qu'il soit, et quelle que soit la dépense nécessaire pour le soutenir, lorsque par sa position il donne un grand avantage sur ses voisins. »

Que les dépenses se soient considérablement accrues en 1746 et 1747, pendant la guerre, quoi de surprenant ? L'intendant Hocquart rappelle à Maurepas que « les Ordres du Roy n'ont pas esté de nous tenir simplement sur la défensive, mais d'agir offensivement ». Or, en fait, 27 partis de guerre avaient été lancés de tous côtés depuis 1745 : en Acadie, en Nouvelle-Angleterre, contre les Agniers, du côté des Grands Lacs, partis composés de sauvages, de miliciens, de troupes de la marine⁷. Cette petite guerre s'était révélée efficace : « Nous avons porté la consternation chez nos voisins », témoignait Hocquart⁸.

Ces partis avaient, par surcroît, conservé aux Français l'alliance des Indiens. Non employés, ces derniers se seraient retournés contre les Français. En outre, il avait fallu bientôt se préparer contre une menace d'invasion par le fleuve et par le lac Champlain. Mais, à Versailles et à Paris, savait-on bien ce que pouvait coûter cette sorte de guerre ? Le seul parti de La Corne de Chaptès, pour aller faire le tour des nations d'en-haut et y ranimer la foi indienne, avait affecté le trésor pour 60 000 livres⁹. Le coût d'un seul sauvage, armé, nourri, vêtu, ne s'élevait guère à moins de 250 livres par an. Et encore ces Indiens y trouvaient-ils sujet à mécontentement et à murmures. Uniquement pour décider les sauvages domiciliés à entonner le chant de guerre et à recevoir la hache qu'on leur avait présentée en 1745, il en avait coûté plus de 10 000 livres rien qu'en colliers et en porcelaine. L'alliance indienne, aurait pu faire observer Hocquart, exigeait le haut prix. Mais à qui la faute ? Une colonie convenablement peuplée eût pu se passer, au moins dans une grande mesure, de ces auxiliaires.

Ces dépenses qui paraissaient énormes à Maurepas et qui dérangeaient tout le budget de la marine, La Galissonière se donnait les gants d'indiquer un moyen de les diminuer. C'eût été de restituer aux « cartes et au papier » leur plein crédit, puis de tirer « sans aucune remise ni difficulté, ni formalité, des lettres de change en un seul et court terme pour tout ce qui s'apporterait au

Trésor ». Cette réforme annoncée et accomplie de bonne heure, « sans attendre le mois d'octobre », produirait dès le même automne, selon La Galissonnière, « une diminution considérable dans le prix des marchandises de France et des denrées du pays, et par conséquent dans les dépenses du Roy, diminution qui augmenteroit encore quand on sauroit que les lettres de change auroient été régulièrement acquittées malgré cette facilité¹⁰ ».

Quel accueil fera-t-on à cette réforme ? Quoi qu'il en fût, La Galissonnière posait carrément au ministre ce dilemme : « Enfin, quand on n'en tireroit pas tout l'avantage que j'espère, il faut songer à l'alternative ou l'on va s'engager qui est, ou de faire diminuer les marchandises et les denrées par quelque voie que ce soit, ou d'augmenter la paie de toutes les personnes de tous états qui sont au service du Roy dans cette Colonie, ce qui seroit sans retour et d'une toute autre conséquence pour les finances de Sa Majesté que ce que je vous propose qui n'est qu'une avance dont on sera dédommagé amplement et peut estre dès la même année¹¹. » Le dilemme se terminait par ce couplet encore plus catégorique : « Au surplus je n'ignore pas la difficulté des fonds en France et surtout pour la Marine dans les circonstances présentes, mais cela n'empêche pas que je ne persiste dans mon opinion¹². »

La Galissonnière signait cette lettre le 24 octobre 1747, cinq semaines à peine après son arrivée. Que ce ton autoritaire nous paraît loin de la correspondance si déférente et

timide de MM. Beauharnois et Hocquart et de tant d'autres administrateurs qui les avaient précédés ! Homme de la marine, connaissant bien son milieu, ce gouverneur parlait en gouverneur. Mais l'on imagine l'effet produit outre-mer. Depuis l'époque lointaine du courageux Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville – et encore Denonville avait-il parlé en homme acculé à la démission –, jamais pareil réveille-matin n'avait carillonné dans les bureaux somnolents de là-bas.

Cette justification des dépenses, simple partie de son plaidoyer pour les colonies, ne fait pas oublier à La Galissonière ses suprêmes arguments. On peut inscrire en tête cette sentence qu'on croirait venir de Richelieu, ministre de Louis XIII : « On ne s'est pas proposé de s'étendre sur l'utilité des colonies. Il y a peu de personnes aujourd'hui qui ne conviennent qu'elles ne soient en quelque sorte nécessaires à un Grand État. » Vérité sur laquelle insiste La Galissonière dans ses plaidoyers. Pour lui, la conservation de la Nouvelle-France est essentielle à l'avenir de l'Amérique du Nord : la Nouvelle-France écroulée, toutes les possessions espagnoles passeraient sous la domination anglaise. (Cela se produisit, en effet.) En outre, il croyait que le destin de la France, son prestige et son rang en Europe et dans le monde étaient en jeu dans cette entreprise : aussi « est-il de la dernière importance et d'une nécessité absolue de n'omettre aucun moyen et de n'épargner aucune dépense pour assurer la conservation

du Canada, puisque ce n'est que par là qu'on peut parvenir à soustraire l'Amérique de l'ambition des Anglois, et que le progrès de leur empire dans cette partie du monde est ce qu'il y a de plus capable de leur donner la supériorité en Europe¹³ ». En ces avertissements, comment ne pas déceler les impatiences d'un homme qui s'est cru envoyé pour réparer les erreurs dues à une trop longue imprévoyance, à une trop longue inertie, et qui, quelque peu désabusé, voit déjà venir le traité de 1763 ?

3 *Une politique d'ensemble*

Militaire avant tout, La Galissonière portera le plus gros de son attention vers les fortifications de l'empire. Mais il était trop intelligent pour ignorer qu'une simple ligne de forts, fussent-ils établis aux charnières vitales, ne saurait constituer un pays. En d'autres termes, La Galissonière ne pouvait pas ne point concevoir une politique d'ensemble où tous les éléments d'une vie collective se fussent retrouvés, prêté assistance, hiérarchisés. « Les grands hommes, prétendait Victor Hugo, se classent par la dimension plus que par l'espèce de leur génie. » La définition s'appliquerait à ce marquis dont l'esprit revêtait des formes si diverses. Si le temps le lui eût permis, l'on peut être assuré qu'il eût soumis la colonie à une politique de totale reconstruction.

Il est certain, par exemple, que La Galissonnière a bien vu l'importance de l'agriculture. Nul besoin de rappeler comment il avait conçu chaque poste important, ceux du lac Champlain, ceux des Grands Lacs, sous l'aspect de centres de défrichement et de culture agricole. Le colon-habitant, non seulement y aurait pourvu à ses propres besoins, mais aurait étendu la partie habitée de la colonie, l'aurait fournie d'hommes, aurait épaulé la défense militaire, et aurait pu faire partager à d'éventuels nouveaux venus ses moyens de subsistance. Sans doute La Galissonnière se fût-il appliqué à la réforme de l'agriculture canadienne, à son adaptation aux besoins de la métropole, justification essentielle alors de l'existence de toute colonie. Cette réforme, il serait donné à l'ingénieur Louis Franquet de l'esquisser bientôt, ce que La Galissonnière n'a pu faire, vu la courte durée de son administration.

L'exploitation forestière, l'une des immenses ressources du pays, n'a pas manqué d'intéresser La Galissonnière. Il se réjouit de la position du fort Saint-Frédéric et de la facilité désormais acquise de le secourir : « Il facilitera d'ailleurs les Établissements des Terres du Lac Champlain et les Exploitations des bois de construction », écrit-il. Dans la même lettre, il annonce au ministre l'agrandissement du nouveau chantier de construction navale à Québec¹, auquel le roi venait de commander un nouveau vaisseau². La Galissonnière jette aussi un regard vers les Forges de Saint-Maurice. Les techniciens aptes à la

besogne manquaient. Mais, assuré de la qualité du minerai, volontiers eût-il entrepris l'établissement d'une fonderie « d'artillerie de fer ». Les canons fabriqués au Canada auraient pu facilement être échangés contre des produits de Saint-Domingue et de la Martinique³. La Galissonnière rencontre le même obstacle, le manque de techniciens, dans l'exploitation de salines ; elles eussent remédié à la dommageable disette de sel pendant la dernière guerre. Aurait-il souhaité comme Talon l'établissement de quelques autres industries essentielles à la colonie ? Il reconnaît qu'il n'existe point au Canada « d'industrie en forme », tout au plus certaines variétés d'artisanat. Le plus grand nombre des campagnards consomment leur laine chez eux. La Galissonnière s'était demandé, après quelques autres, si l'on n'aurait pas pu fabriquer de l'étoffe ou d'autres tissus de la laine des bœufs illinois. Il en fit modestement la proposition, d'ailleurs assez vaine, mais qui était de nature à inquiéter le mercantilisme métropolitain. Maurepas ne tardera point à rappeler à La Galissonnière que nulle industrie coloniale ne doit nuire « au débouchement de celles de France » et qu'il importe de ne pas « les laisser multiplier⁴ ».

Absorbé par tant d'autres problèmes, le gouverneur intérimaire n'a pu prêter au commerce colonial qu'une petite part de son attention. Dans le commerce extérieur, la fourrure reste toujours l'article d'exportation le plus

considérable, mais d'une importance bien diminuée. Un mal apparemment incurable ronge ce commerce : la contrebande, pratiquée par les sauvages et les Français, et par toutes les voies. Mal imputable, pour une grande part, à l'impéritie et à la mesquinerie de la Compagnie des Indes. Les marchandises qu'elle importe, en particulier ses écarlatines, sont d'un prix trop élevé et d'une qualité inférieure à celles des Anglais. D'autre part, la question se pose toujours : par quelle méthode, par quel moyen recueillir la fourrure ? En affermant la traite ? En distribuant des « congés » ? Le « congé », c'est le permis à des particuliers d'aller chercher la fourrure à leurs frais et dépens. Le système de l'affermage aux commandants des postes exposait à l'enchère, donc à la hausse du prix des marchandises, à la réduction même de la quantité des marchandises dont on voulait soutenir les prix, et partant à l'irritation des sauvages et même des Français, qui prenaient le chemin de Chouaguen. Après entente avec Hocquart, La Galissonnière opta pour le système des « congés ». La concurrence entre détenteurs de « congés » dans les mêmes postes, espérait-il, aurait pour effet de faire baisser le prix des marchandises et d'apaiser l'esprit des sauvages⁵. Soucieux de percer davantage l'énigme américaine et d'ouvrir de nouveaux champs d'approvisionnement en castor, il encourage Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, en ses découvertes⁶.

Dans un autre ordre d'idées, il propose l'établissement

d'une imprimerie au Canada, en vue de la publication des ordonnances et des règlements de police⁷.

Arrêtons-nous enfin, ne serait-ce qu'un moment, à un domaine où nous retrouvons l'activité débordante de La Galissonnière. Ici l'historien ne peut que trouver émouvant le geste de ce savant qui se mêle si intimement à l'éveil de la vie intellectuelle chez un petit peuple colonial. La Galissonnière n'a pas lancé la recherche scientifique en Nouvelle-France. Elle existait avant lui. Dès le temps de Louis XIV quelques esprits s'y intéressaient, faisant participer la colonie, à son humble manière, à la fièvre qui emportait alors tant de gens vers les sciences, en particulier vers la botanique. La Nouvelle-France comptait déjà d'intéressants et avides chercheurs⁸. Le mérite de La Galissonnière fut d'embrigader pour la recherche tous ceux qu'il put mobiliser et de donner à ces curieux une puissante impulsion. On peut croire le voyageur Pehr Kalm, quand il parle des hautes qualités d'esprit et du savoir de La Galissonnière. Savoir qui lui parut « vraiment étonnant », et portant sur toutes les sciences. En l'écoutant, Kalm croyait entendre « un autre Linné ». Et il nous montre La Galissonnière interrogeant sur les questions d'histoire naturelle tous ses visiteurs venus de quelque coin de la colonie et particulièrement des pays d'en-haut. La Galissonnière avait, du reste, fait dresser par Jean-François Gauthier, médecin du roi à Québec, une liste des arbres et des plantes de l'Amérique du Nord remarquables par leurs propriétés utiles. Ce

mémoire⁹, il voulut qu'il fût envoyé à tous les commandants des forts et surtout à ceux de l'Ouest, leur prescrivant de recueillir toutes sortes d'échantillons et d'observations sur la flore, la faune et le minerai de leur région, leur indiquant même les moyens de conserver certains spécimens de plants, de faire leurs observations et de monter des collections en ces domaines. Beaucoup des « pièces curieuses » repérées par le gouverneur ou ses chercheurs prendront le chemin de sa propriété de France ou de l'Académie royale des sciences dont il était devenu un « associé libre¹⁰ ». Croyons-en cet autre jugement de Kalm : « Un plus grand protecteur de la science n'a jamais existé et n'existera peut être jamais au Canada. » Il est sûr que, de tous les gouverneurs et intendants, nul n'aura insufflé pareil amour de la science ni n'aura donné à la recherche autant d'élan¹¹. Sans doute les La Galissonnière n'avaient-ils pas pour rien, dans leurs armes familiales, trois papillons d'or sur champ d'azur.

4 *Bilan d'un gouvernement*

Comment établir le bilan de ce gouvernement ? La Galissonière avait-il trop entrepris, trop espéré ? Dans sa hâte de tout rebâtir, aurait-on perçu parfois l'âpre volonté d'un dictateur ? Aurait-il volontiers passé par-dessus la tête de l'intendant ? Bigot a formulé une plainte à ce propos : les dépenses « extraordinaires, qui sont les principales, écrivait-il au ministre, pouroient encore l'être moins si le général n'adheroit pas a toutes celles que les uns et les autres luy proposent chacun pour son interest » . Et Bigot ajoutait cette petite phrase : « Personne ne s'adresse a Lintendant¹. » Y avait-il, en La Galissonière, quelque part d'esprit chimérique ? On serait porté à le penser. Qui ne trouvera quelque irréalisme en cette certitude que l'internement des puissantes colonies anglaises entre la mer et les Alleghany pouvait encore être possible

après 1740 ? Tout aussi irréaliste le désir de rattraper la supériorité démographique des colonies anglaises, seulement, ou peu s'en faut, par la natalité des colons français et par le maigre apport des soldats licenciés. Non moins fantaisiste, peut-être, cette interminable ligne de forts, allant de Niagara à l'Ohio, et même de Michillimakinac aux Illinois, et qui devaient empêcher dans l'immense espace toute infiltration anglaise ou iroquoise. (La Galissonnière connaissait-il, à ce propos, l'opinion très juste de Vaudreuil, alors en Louisiane, qu'à dégarnir ou à resserrer indûment les frontières de la colonie, l'on s'exposait à perdre, avec la confiance des sauvages, le peu que l'on voulait garder² ?) La Galissonnière aurait-il d'autre part exagéré son influence, son autorité, auprès des bureaux de la marine ? Aurait-il trop cru en l'étoile du ministre Maurepas ?

S'il se fit des illusions, reconnaissons néanmoins que La Galissonnière crut avoir sous la main, au Canada, une légion d'hommes à la hauteur de ses grands desseins. Il suffit de revoir un peu l'époque où il commandait en Nouvelle-France. Des générations successives de mange-misère, formés à la rude école d'un pays immense, et qui n'avaient comme moyen de transport que leurs jambes sur terre et la vigueur de leurs bras sur l'eau, était née au Canada une race d'hommes de fer, capables des plus écrasantes besognes, et qui croyaient s'agrandir par l'élargissement des horizons, impuissants du reste à se refuser à l'incessante aventure, à l'appel ensorceleur des plus lointains mirages. Race de marcheurs et de batailleurs que

l'on trouvait une année en Acadie, à Terre-Neuve, à la Baie d'Hudson, et l'an d'après à l'assaut des colonies anglaises, quelque part en Nouvelle-Angleterre, autour des Grands Lacs, aux Illinois ou à la Louisiane.

Il faut lire certains documents comme le « Memoire de Canada » de 1747³, pour voir sur quelle sorte d'hommes un gouverneur d'alors pouvait compter : officiers à poigne, diplomates, modérateurs ou dompteurs d'Indiens et de coureurs de bois. Il est d'autres mémoires où apparaissent les noms de Paul et Joseph Marin, de Jean-Baptiste Jarret de Verchères, de Gilles-Augustin Payan de Noyan, de François-Marie Picoté de Belestre, de Jacques Legardeur de Saint-Pierre, de François Lefebvre de Duplessis-Faber, de Louis-Thomas Chabert de Joncaire, de Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur, de Jacques-Pierre Daneau de Muy, de Pierre Margane des Forêts et de Lavaltrie... La Galissonnière nous a fourni lui-même quelques listes de ces grands serviteurs où figurent Céloron de Blainville, Coulon de Villiers, Louis-Antoine Dazmat de Lusignan, qui se sont trouvés à l'affaire des Mines, et combien d'autres ! Il eût souhaité qu'en France l'on ignorât moins le mérite de ces hommes et qu'on stimulât leur zèle par quelque promotion dans la hiérarchie militaire et par quelque décoration. « Tout le monde est ici trop vieux pour son grade⁴ », soupire-t-il. Quel cas il a fait, entre autres, du sieur Bertet, apparemment commandant exemplaire aux Illinois, qu'il connaissait par ses lettres⁵. Comme, également, il a jugé à sa valeur Céloron de Blainville, que Mme Bégon n'aimait

guère pour sa « hauteur », mais qui était « un homme fait pour commander », au dire du père Bonnacamps, son compagnon dans la randonnée le long de l'Ohio⁶. Commandant à Détroit, promu au grade de major, Céloron voyait en même temps, sur la recommandation de La Galissonnière, sa juridiction et ses prérogatives s'étendre aux postes des Illinois, des Miamis, de la rivière Blanche, des Ouyatanons et des nations de l'Ouabache⁷. C'était un petit empire taillé dans le grand empire. Jamais, croyons-nous, officier de la colonie ne s'était vu assigner si vaste territoire.

La Galissonnière n'a-t-il apporté en France que cette image de la génération de 1750 ? Hélas ! il assista à l'inauguration d'une autre période : celle de Bigot. Il fut témoin, avant son départ, du faste et des dépenses somptueuses, extravagantes, du nouvel intendant. Tant d'argent allait se perdre, dont la colonie eût pu tirer bien meilleur profit. A la vue de ces « mille traînes » qui charriaient l'équipage de M. Bigot, argenterie, glaces et colifichets, Mme Bégon s'écriait : « Si Monsieur Hocquart voyait cela, je crois qu'il en mourroit de douleur. » La folie des fêtes s'emparait de la petite société de Québec et de Montréal. On ne parlait plus que de bals, de grands dîners, de danses. De vieilles dames apprenaient à danser. D'autres écourtaient leur deuil pour se mêler à la fête. Des Croix de Saint-Louis, après de trop lourds dîners, se ravalaien au pire état⁸. Comme toutes les hautes sociétés du monde à la veille des grandes catastrophes, il semblait que celle de

la Nouvelle-France eût décidé de s'étourdir et de perdre la tête. La Galissonnière, de tenue toujours correcte, ne se pliait à ces mondanités que selon les exigences de son rang et de ses fonctions. Que n'a-t-il pu augurer quand même de ce débordement étrange ? A-t-il pu se défendre de sombres pressentiments ? L'homme, on le sait, aimait la vie simple. Il était même pieux. Dans son séjour à Montréal, il entendait la messe tous les matins et ne perdait ni un salut ni une dévotion. Tous les jours, à Montréal, il passait quelques heures chez la tante Bégon pour se délasser de ses travaux et de ses visites en la compagnie d'une femme d'esprit, et s'amuser avec la petite de sa tante⁹.

La Galissonnière tenta de sauver la colonie. Pourquoi son effort, si énergique et si intelligemment conçu, a-t-il échoué ? Les raisons en sont nombreuses. La courte durée de son séjour au pays y entre pour beaucoup : débarqué à Québec le 19 septembre 1747, il voyait son mandat terminé le 15 août 1749, avec l'arrivée de La Jonquière. Qu'était-ce que deux ans, quand il fallait presque tout refaire ? « Le Canada avait à peine eu le temps de connaître le trésor qu'il possédait en la personne de ce gentilhomme, écrivait Kalm, qu'il eut le malheur de le perdre¹⁰. » Le malheur de La Galissonnière fut aussi de n'avoir point de successeurs. La Jonquière et Ange de Menneville Duquesne, deux hommes aux nerfs épuisés, eurent une administration aussi brève que la sienne. Au surplus une question se pose, d'une exceptionnelle gravité : aux

approches de 1750, la Nouvelle-France pouvait-elle encore être sauvée ? La France n'avait-elle pas d'ores et déjà perdu l'Amérique française ? On la sent perdue et depuis longtemps dans l'esprit et de Louis XIV et de Louis XV. Les avertissements adressés à Versailles n'ont pourtant point manqué avant ceux de La Galissonnière. Déjà Philippe Rigaud de Vaudreuil et Michel Bégon écrivaient : « Les Anglais ont toujours l'idée de se rendre maîtres de toute l'Amérique septentrionale, persuadés que la nation de l'Europe qui en sera la maîtresse [du Canada] le sera par la succession des temps de toute l'Amérique. »

Pour bien saisir l'évolution de la pensée royale à ce sujet, il suffit de rapprocher deux textes. Le 3 novembre 1666, Talon écrivait à Jean-Baptiste Colbert : « Aux grandes âmes comme à celle du Roy, il ne faut que de hautes entreprises et aux esprits de la trempe du vostre rien de commun. » Le marquis de Denonville écrira, pour sa part, quelque 20 ans plus tard : « Le roi de France n'est pas assez grand seigneur pour mettre en valeur un si grand pays. » Deux phrases qui indiquent la politique de grandeur d'une monarchie au faite de sa puissance, et la politique de la même monarchie à son soleil déclinant. Ce n'est pas, en effet, à la seule époque de La Galissonnière qu'à Versailles l'on montre de l'humeur contre les dépenses de la colonie et que l'on affiche, à l'égard du Canada, un détachement troublant. Déjà, à l'époque de M. de Denonville, l'on est fatigué de cette colonie d'outre-

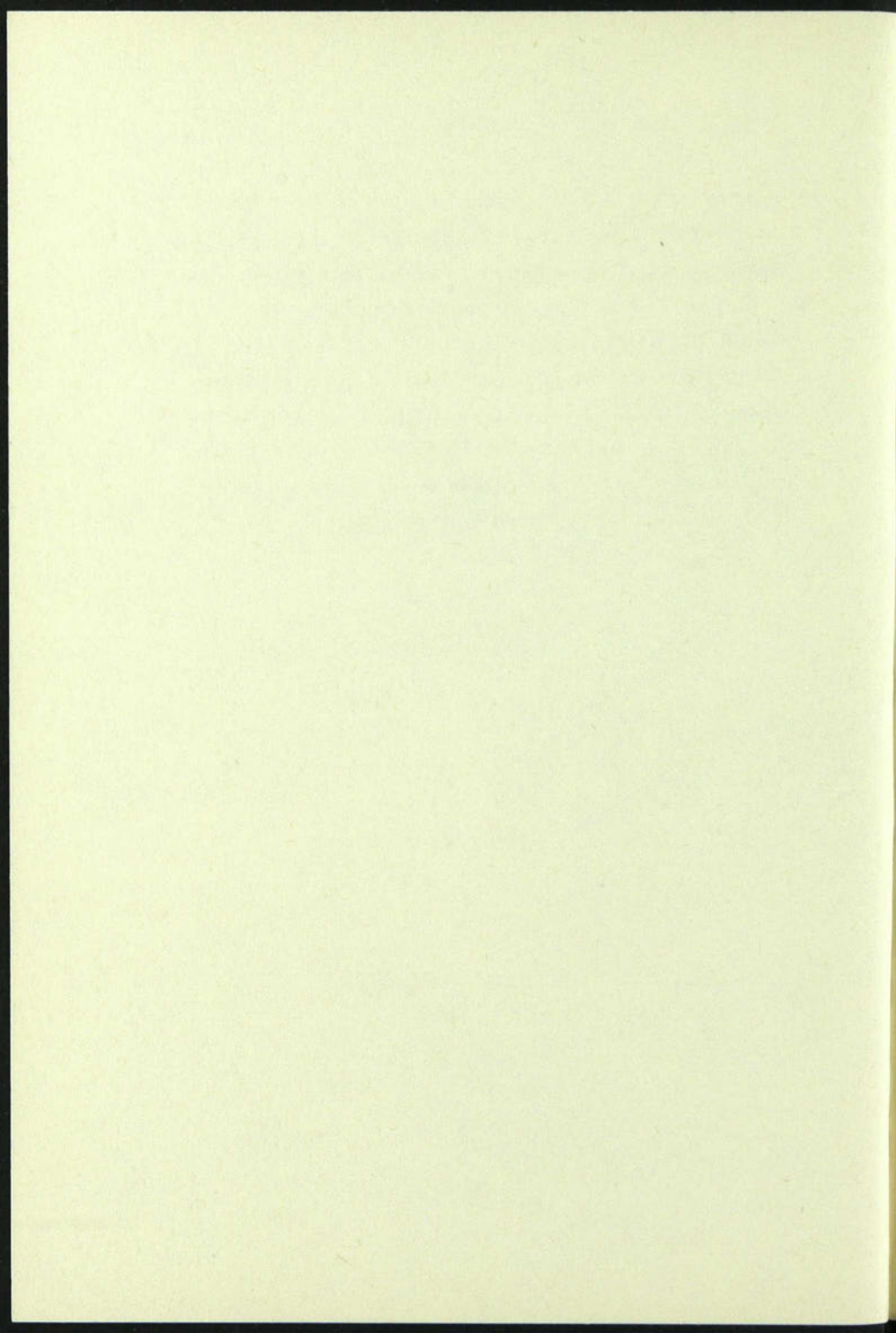
mer. En 1689, M. Jacques-Charles de Brisacier, des Missions Étrangères, recommandait à ses prêtres la paix à tout prix, car, leur faisait-il savoir, « on est désia si dégoûté à la Cour du Canada que si on scavoit ce qui s'y passe, on en prendroit peut-estre occasion de l'abandonner tout à fait. Peu s'en a fallu qu'on ne l'ait fait dès cette année, on a délibéré si on n'en retireroit point les troupes pour les faire passer ailleurs et bien loing de nous envoyer de nouveaux secours on a creu nous faire une grande grâce de nous laisser celuy que vous avez [;] d'ailleurs que ne peut-on pas craindre dans ce changement de gouverneur [Frontenac venait d'être nommé pour son second mandat]¹¹ ». En 1696, à la veille de la paix de Ryswick, Louis XIV écrivait à Frontenac et à Jean Bochart de Champigny : « Sa Majesté est obligée de les avertir qu'il n'y a pas apparence qu'elle puisse supporter longtems la despense à laquelle la guerre du Canada l'engage. » Trois ans plus tard, la plainte se fait plus alarmante : « Vous devez croire que Sa Majesté peut se lasser d'une colonie qui luy couste tous les ans des sommes immenses et de laquelle bien loin de tirer quelque utilité les productions luy font perdre tous les ans des sommes immenses¹². » En 1727, les mêmes doléances réapparaissent. Hocquart est averti que « les dépenses que le Roy fait dans la colonie sont si considerables qu'il est à craindre que Sa Majesté ne soit pas en état de les continuer¹³. »

En France, à parler vrai, la cour ni les bureaux de la marine ne comprirent jamais l'incalculable valeur du

domaine que des Français leur avaient conquis et accommodé en Amérique du Nord. De même n'ont-ils pas saisi l'interdépendance absolue des tronçons de l'est et de l'ouest de l'empire. Tout leur paraissait trop grand, inutilement grand. Plus grave encore : un désaccord profond a fini par naître entre la politique européenne de la monarchie et sa politique coloniale en Amérique, et s'est trop prolongé. Pendant qu'à Versailles l'on se figure assoupie en Europe, par la paix d'Aix-la-Chapelle, l'ambition de l'Angleterre, en Amérique, le climat de guerre persiste, et les prétentions, voire les attaques, des colonies anglaises ne se font que plus virulentes. La cour de Versailles ne veut rien faire ni permettre qui puisse contrister la cour de Londres. Ce qui veut dire que les administrateurs de la Nouvelle-France, les bras attachés, se sentent impuissants à riposter. Nous l'avons déjà dit, la paix d'Aix-la-Chapelle ne parut point « bête » qu'en Europe. En Nouvelle-France, elle prit figure d'un second traité d'Utrecht. Elle obligeait à licencier tous les partis de guerre en voie d'organisation contre l'ennemi du sud, qui, lui, ne se faisait point faute de profiter de l'avantage.

On sait quelle énergique réaction suscita en La Galissonnière la nouvelle de la paix et de ses conséquences. Sous le coup, il écrit sans ménagements au ministre : « Vos lettres sur les traités m'ont effrayé. L'abandon dont elles menacent une colonie aussy utile et aussy zélée n'est pas croyable. Je suis sûr que vous n'y consentirez pas. Ces lettres me lient les bras. J'aurois pu exécuter dès cet hiver

quelque entreprise sur la Bay d'Hudson ou sur Chouauguen, ou sur quelqu'autre poste. La guerre ne se fait nulle part sans dépenses. Je suis à plaindre d'être envoyé dans un pays rempli de braves gens que je ne puis laisser agir [...] Si nous n'attaquons pas on nous attaquera¹⁴. » En effet, des trous s'ouvraient partout dans la mince cuirasse de la colonie, trous qui allaient devenir béants et qu'on se refusait à boucher, la dépense en paraissant énorme. Toujours la dépense ! En somme, pour réussir en ses vastes projets, La Galissonière eût dû apprendre l'art des miracles : faire beaucoup avec rien.



5 *Glorieuse fin de carrière*

La Galissonière apprit-il avant son départ du Canada la disgrâce de Maurepas survenue le 24 avril 1749 ? Il se peut que les derniers vaisseaux de France en aient apporté la nouvelle. Il dut en ressentir quelque désenchantement. Le successeur de Maurepas allait-il poursuivre la réforme enfin amorcée aux bureaux de la marine ? La Galissonière laissait après lui le regret unanime d'un peuple et un grand souvenir. On peut en croire Mme Bégon, en dépit de sa parenté avec le marquis. Elle écrivait déjà à son gendre, avant le départ de La Galissonière : « Pour notre pays, il serait à souhaiter qu'on y laissât M. de la Galissonière. Je doute fort qu'on y en mette un qui y fasse aussi bien que lui pour tout : c'est sans vouloir le flatter et sans préventions. Tu me connais et tu sais que je suis vraie, peut-être souvent trop. » Elle écrira encore :

« J'ai le plaisir d'entendre tous les jours dire : « Ah ! si M. le général nous restait et [si] M. Michel [de Villebois] [était] intendant, le Canada serait heureux. » Un peu plus tard, de retour en France, Mme Bégon extrait des lettres qu'elle reçoit du Canada l'expression du même regret : « C'est de tout Montréal et beaucoup de Québec qui [*sic*] tous regrettent infiniment M. de La Galissonnière¹. » Ceux qui de loin et quelque peu plus tard étudieront l'homme et son œuvre ne penseront pas autrement. Les Ursulines qui jugent ordinairement bien les événements de leur temps, garderont le souvenir d'un « Comte » qui « était un savant aussi bien qu'un homme de guerre ». En 1752, Jean-François Gauthier, médecin du roi en Nouvelle-France, portera ce témoignage : « M. le marquis de La Galissonnière est le seul qui ait commencé à mettre les choses sur un bon pied. Le Canada a fait une très grande perte en le perdant². » Montcalm se montre non moins généreux dans l'éloge ; s'adressant en 1757 à un groupe d'Outaouais venus le complimenter sur la prise de Chouauguen, il leur « rappelle le souvenir de leur ancien père, M. de la Galissonnière qui n'étoit pas grand, mais qui avoit exécuté de grandes choses³ ».

Presque aussitôt rentré en France, La Galissonnière devint le spécialiste des affaires coloniales. A la cour, à la marine, on le consulte sur les possessions d'outre-mer. A propos de son « Memoire sur les Colonies... », on peut lire ces lignes significatives : « En 1751 M. de la Galissonnière recommandable par ses vertus, par ses

connoissances et par son zèle pour la gloire du Roi et de l'État, présenta un mémoire dont tous les ministres du Roy voulurent avoir une copie, concernant les Colonies de la France dans l'Amérique septentrionale. Il avoit commandé dans le Canada ; il avoit été dans toutes ses Colonies ; Il les avoit étudiées et il les connoissoit ; Il regardoit le Canada comme le boulevard de toutes les autres colonies⁴. » Il n'est donc pas étonnant qu'on lui ait assigné les plus hautes tâches.

A la suite du traité d'Aix-la-Chapelle, l'on étoit convenu que des plénipotentiaires fixeraient, entre la France et l'Angleterre, les limites des colonies de ces deux puissances en Amérique du Nord. En France, l'on fit appel, en 1750, au marquis de La Galissonnière et à Étienne Silhouette. Commença dès lors un travail ardu et décevant, auquel La Galissonnière allait perdre quelques-unes des meilleures années de sa vie. Dans l'état d'ébauche où gisait encore la cartographie de l'Amérique du Nord, et avec un rival plus ou moins disposé à se rendre à la vérité, quels résultats pouvaient espérer les commissaires ? La délégation française s'étoit déclarée prête à la discussion du problème américain en son entier, y compris les revendications sur les Antilles et l'Ohio. William Shirley et William Mildmay s'opposèrent à cette discussion globale ; ils entendaient se borner à la délimitation des frontières de l'Acadie. En mars 1751, la délégation française achevait une volumineuse documentation sur l'île Sainte-Lucie. On tint alors une session sur le partage des prises pendant

la guerre, puis on ajourna pour quelques mois. En 1752, reprise des négociations. Cette fois, vive opposition entre l'agressivité de Shirley et la politique de conciliation de Mildmay. La France menace de publier le texte des conférences et d'alerter ainsi l'opinion européenne. Irritée, l'Angleterre lance une menace de guerre. Ainsi finissaient ces négociations commencées dans l'illusion d'une possible entente. Il en resta des mémoires qui attestent les connaissances précises recueillies par La Galissonnière pendant son court séjour au Canada.

La carrière du marquis ne cesse néanmoins de monter en flèche. En 1750, il se voit chargé du dépôt des journaux, plans et cartes de la marine. Cette même année, on le fait chef d'escadre, puis, en 1752, commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, et, en 1755, lieutenant des armées navales. L'année d'avant, promu commandant d'une escadre de trois vaisseaux et de six frégates, il a enseigné la tactique navale aux jeunes officiers⁵. Puis voici poindre, pour lui, l'heure de la grande gloire.

Nous sommes en l'an 1756. La France et son alliée, l'Espagne, ne comptent plus leurs revers sur mer et aux colonies. Sur mer, on tentera pourtant un suprême effort. Devant l'énorme supériorité de la flotte anglaise, la France a réussi à se donner quelques vaisseaux de guerre. En Méditerranée, un poste menace les deux alliées : l'île de Minorque, que l'Angleterre a fortifiée de son mieux. Elle en a fait un second Gibraltar. Louis xv décide la conquête de la forteresse. L'attaque se fera par terre et par mer. Le corps de troupes, fort de 12 000 hommes, est confié au

duc de Richelieu. La Galissonière commande une escadre de 12 vaisseaux, de 5 frégates et de 150 bâtiments de transport. Il n'en est pas à son coup d'essai contre les Anglais. Déjà, au cours d'un voyage aux Indes, il a échangé avec eux, sur mer, des coups de canon et leur a pris un brigantin⁶. Après un siège de plusieurs semaines, Richelieu réussit un débarquement. Les assiégés viennent faire leur soumission à La Galissonière, qui commande le *Foudroyant*. Mais voici l'escadre anglaise commandée par l'amiral John Byng qui, en hâte, s'en vient porter secours à Minorque. Elle est forte de 13 vaisseaux de ligne dont un à trois ponts, et de 5 frégates. Pendant quelques jours, les deux amiraux se livrent à des jeux de manœuvre, chacun cherchant l'avantage du vent. Enfin, le 20 mai 1756, l'amiral français se croit au point favorable. Pendant quatre heures il attaque furieusement. Byng doit prendre le large. Et l'on sait quelle colère suscita cette défaite en Angleterre.

De santé déjà ébranlée, l'amiral victorieux se sent à bout de forces après l'épuisante bataille. Le roi l'appelle à Fontainebleau, il entreprend de s'y rendre. Sa Majesté lui réserve, à ce qu'il semble, le bâton de maréchal. Mais déjà la gloire environne le héros. Lorsqu'il débarque à Toulon, tout un peuple est là qui l'acclame, lui et son cousin, le duc de Richelieu. On cherche des yeux ce petit homme qui vient de battre la flotte anglaise, de remporter sur l'éternel ennemi « la plus grande victoire navale du siècle⁷ ». Une salve de 21 coups de canon salue les deux vainqueurs⁸. Malheureusement, l'amiral meurt en route,

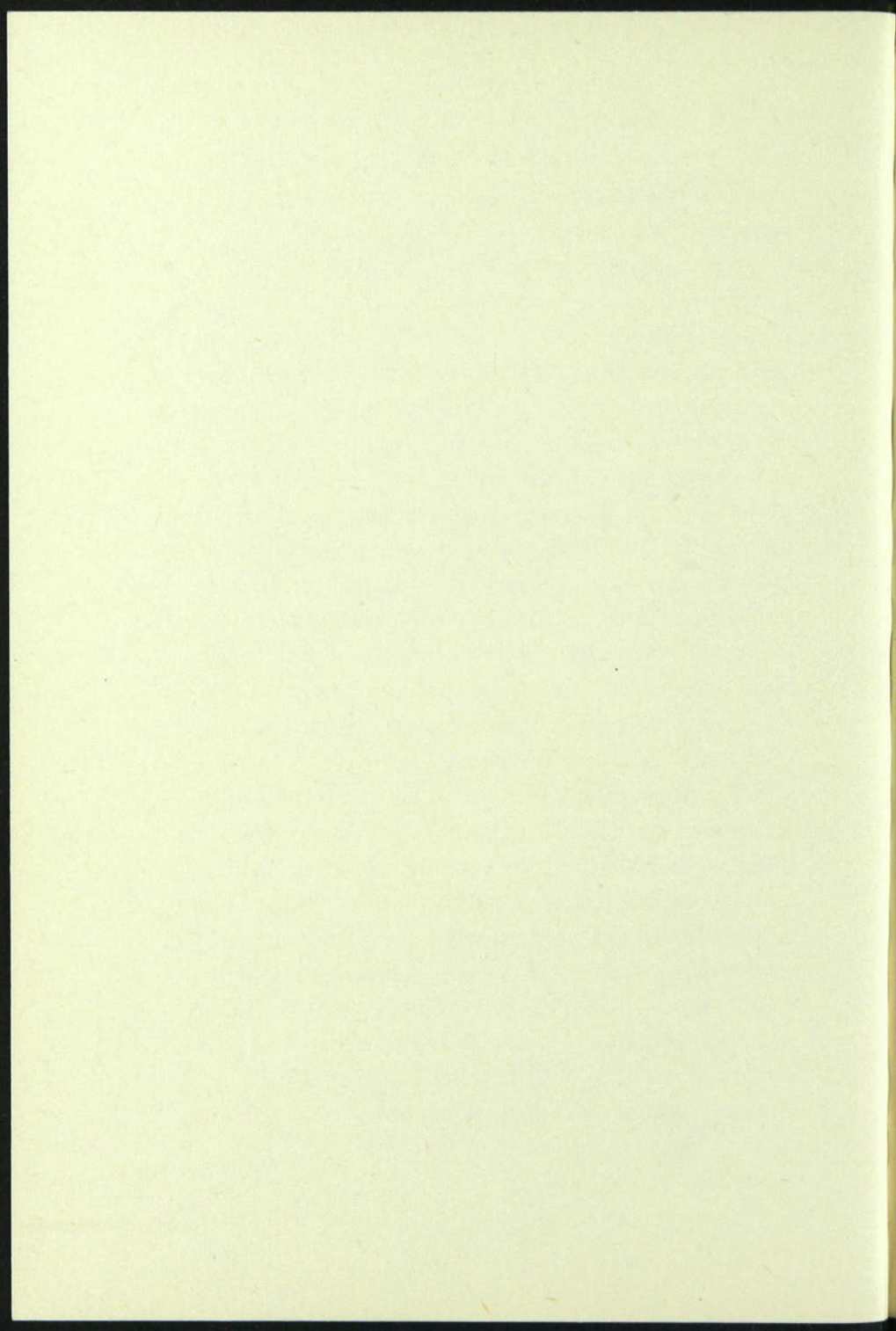
le 26 octobre 1756, à Nemours⁹. Il n'était âgé que de 63 ans. Son esprit bouillonnait encore de toutes sortes de projets. La petite ville de Nemours lui fit des funérailles en quelque sorte nationales. Tout le monde se mit en frais : mousquetaires et officiers cantonnés à Nemours, clergé, noblesse et notables, probablement quelques seigneurs de la cour, venus de Fontainebleau, et quelques membres de sa famille, lui rendirent le suprême hommage¹⁰.

Là finit, à Nemours, la gloire qui n'environnera que pour peu de temps la tombe du marquis de La Galissonnière, amiral de France, vainqueur de Byng. Un peu tardivement, en 1772, sa famille érigeait dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Nemours, en la chapelle de Saint-Joseph, un monument sur la tombe du glorieux fils de la France. Une première plaque de marbre noir marquait l'endroit précis où reposait le défunt ; une seconde, d'un marbre blanc et rouge, qui portait les armoiries familiales, une « épitaphe indicative » en latin ainsi qu'un « abrégé de la vie du marquis, était appliquée contre la paroi de droite de la chapelle ». Mais la guerre de Sept-Ans, le traité de Paris, la perte de ses colonies qui reléguèrent la France au deuxième rang en Europe, firent oublier bien des choses et bien des noms de son histoire coloniale. Puis vint la Révolution qui détruisit les monuments héraldiques. Plus tard, en des réparations faites à l'église, marbre noir et « épitaphe indicative » furent déplacés. On viola résolument les conventions faites avec la famille. Il y eut

même un moment, écrit M. Emmanuel de Cathelineau, où La Galissonière, « dépouillé du marbre qui le recouvrait, a été privé de toute tombe¹¹ ».

On recueille un souvenir tout aussi mélancolique à l'ancien château de La Galissonière. Chacun eût aimé la conservation de ce château et de son domaine. Nous savons que le marquis s'y était construit des serres, avait semé, cultivé des graines de la flore canadienne, y avait même planté des arbres du grand pays. Le voyageur aimerait aujourd'hui y chercher ce qui est resté de ces plants. Du domaine, il ne verra, à travers les brèches d'un mur en partie écroulé, que d'immenses vignobles. Au milieu de ces vignobles, une tour décapitée se dresse, entourée de lierre : seul reste d'un domaine vendu aux enchères et d'un château livré aux flammes « dans la terrible lutte des « bleus » contre les « blancs »¹² ». Et combien d'archives précieuses pour le Canada ont peut-être flambé avec le château !

Sur cette note plutôt triste finit l'histoire du plus intelligent et du plus cultivé peut-être des gouverneurs de la Nouvelle-France. Pierre Gaxotte fait cette réflexion à propos de Duplex, le grand homme de l'Inde : « Coïncidence humiliante : cette France qui ne croyait pas à son génie colonisateur possédait le plus grand colonial de tous les temps, Jean-François Duplex¹³. » Si M. Gaxotte avait mieux connu Roland-Michel Barrin de La Galissonière, il eût rendu le même hommage à cet autre « grand colonial » de l'Ancien Régime.



NOTES ET BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AC Archives publiques du Canada

AN Archives nationales, Paris

ASQ Archives du Séminaire de Québec

BN Bibliothèque nationale, Paris

BRH *Bulletin des recherches historiques*

COL Colonies

« MSHM » « Mémoires de la Société historique de
Montréal »

NF *Nova Francia*

RAPQ *Rapport de l'archiviste de la province de
Québec*

RUO *Revue de l'université d'Ottawa*

Notes

INTRODUCTION

- 1 Bonnault, Le Marquis de La Galissonière, *RUO*, x (1940) : 396-407.
- 2 Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, II : 490, 496.
- 3 Garneau, *Histoire du Canada...*, II : 192.
- 4 Grandjean de Fouchy, Éloge de M. le Marquis de La Galissonière, *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, Paris, 1762 : 147s. ; Bezard, *Fonctionnaires maritimes et coloniaux... Les Bégon*, 277.
- 5 Gœpp, Roland-Michel Barrin, marquis de La Galissonière, *BRH* (1902) : 122-124 ; Grandjean de Fouchy, Éloge, 147 ; Lamontagne, *La Galissonière et le Canada*, 1.
- 6 Frégault, *François Bigot...*, I : 300s.
- 7 Grandjean de Fouchy, Éloge, 148.
- 8 Cathelineau, Études sur Roland-Michel Barrin de La Galissonière, *NF*, II : 280.
- 9 Pageot, *Les amiraux Barrin de La Galissonière et Louis Turpin*, 33s. ; Grandjean de Fouchy, Éloge, 148s.

- 10 Cathelineau, *Études*, *NF*, II : 280.
 11 Beauharnois et Hocquart au ministre, 2 oct. 1739, AC, C¹¹A, 71 :
 12-15.
 12 Lamontagne, *La Galissonnière*, 16.
 13 Le ministre à M. de Lestenduère, 9 déc. 1732, AC, Série B,
 56 : 302.
 14 Le ministre à La Galissonnière, 6 juin 1747, AC, C¹¹A, 86-2 : 337.
 15 *Voyage de Kalm en Amérique*, 183.

CHAPITRE PREMIER

- 1 La Galissonnière et Hocquart au ministre, 6 nov. 1747, AC,
 C¹¹A, 87-2 : 227s.
 2 La Galissonnière au ministre, 1^{er} sept. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 109.
 3 La Galissonnière au ministre, 11 oct. 1747, AC, C¹¹A, 87-2 :
 171-173.
 4 *Voyage de Kalm en Amérique*, 184.
 5 La Galissonnière au ministre, 26 juin 1749, AC, C¹¹A, 93 :
 139-142.
 6 Grandjean de Fouchy, *Éloge de M. le Marquis de La
 Galissonnière, Histoire de l'Académie royale des Sciences*,
 Paris, 1762 : 149.
 7 Mémoire du Roy, 1^{er} avril 1746, AC, Série B, 83 : 127-143.
 8 Maurepas à La Galissonnière et Hocquart, 18 sept. 1747, AC,
 Série B, 85 : 147-150. — Pour un récit détaillé de l'affaire des
 Mines, voir le *Journal de campagne de novembre 1746 à
 octobre 1747*, AC, C¹¹A, 87-1 : 37-62.
 9 Beauharnois et Hocquart au ministre, 12 sept. 1745, AC, C¹¹A,
 83 : 3-72.
 10 *Loc. cit.*
 11 *Loc. cit.*
 12 *Loc. cit.*
 13 La Galissonnière au ministre, 25 juillet 1749, AC, C¹¹A, 93 :
 123-138.
 14 *Loc. cit.*

- 15 *Loc. cit.*
- 16 Lettre à Beauharnois, 7 mars 1746, AC, Série B, 83 : 91.
- 17 La Galissonnière à Maurepas, 5 oct. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 122-125.
- 18 Memoire sur les Colonies de la France dans l'Amérique septentrionale (décembre 1750), AC, C¹¹A, 96 : 174-212 ; reproduit, en français moderne, dans Lamontagne, *Aperçu structural du Canada au XVIII^e siècle*, 93-112.
- 19 La Galissonnière au ministre, 26 juin 1749, AC, C¹¹A, 93 : 139-142 ; le même au même, 25 juillet 1749, *ibid.*, 123-138.
- 20 Franquet, *Voyages et mémoires sur le Canada*, 172s.
- 21 La Galissonnière et Bigot au ministre, 26 sept. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 20-23 ; les mêmes au même, 26 sept. 1748, *ibid.*, 24-29.
- 22 La Galissonnière au ministre, 21 oct. 1747, AC, C¹¹A, 87-2 : 198 ; le même au même, 25 juillet 1749, *ibid.*, 93 : 123-138.
- 23 *Loc. cit.*
- 24 La Galissonnière au ministre, 5 oct. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 122-125.
- 25 M. de Raymond au ministre, 8 sept. 1748, AC, C¹¹A, 92 : 162-166 ; La Galissonnière au ministre, 5 oct. 1748, *ibid.*, 91 : 122-125.
- 26 La Galissonnière au ministre, 25 sept. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 116-119.
- 27 Poste du Détroit, 1^{er} oct. 1732, AC, C¹¹A, 58 : 126s.
- 28 La Galissonnière au ministre, 22 oct. 1747, AC, C¹¹A, 87-2 : 199s.
- 29 La Galissonnière au ministre, 25 sept. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 116-119.
- 30 Memoire sur les Colonies de la France dans l'Amérique septentrionale, déc. 1750, AC, C¹¹A, 96 : 174-212.
- 31 La Galissonnière au ministre, 25 sept. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 116-119 ; La Jonquière et Bigot au ministre, 5 oct. 1749, *ibid.*, 93 : 32-35.
- 32 Charlevoix, *Histoire... de la Nouvelle-France...*, VI : 139s.
- 33 *Ibid.*, 118s., 139s., 152.
- 34 Vaudreuil au ministre, 2 nov. 1748, AC, C¹¹A, 92 : 124-138.
- 35 Memoire sur les Colonies de la France dans l'Amérique septentrionale, déc. 1750, AC, C¹¹A, 174-212

- 36 La Galissonnière au ministre, 1^{er} sept. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 101-109.
- 37 La Galissonnière au ministre, 26 juin 1749, AC, C¹¹A, 93 : 139-142.
- 38 *Loc. cit.*
- 39 Memoire sur les Colonies de la France dans l'Amérique septentrionale, déc. 1750, AC, C¹¹A, 96 : 174-212.
- 40 La correspondance de Madame Bégon, *RAPQ*, 1934-35 : 74.
- 41 La Galissonnière au ministre, 26 juin 1749, AC, C¹¹A, 93 : 139-142.
- 42 Relation du voiage de la Belle Rivière fait en 1749 sous les ordres de Monsieur de Celoron, par le Père Bonnecamps, jésuite, AC, C¹¹E, 13 : 291-331.
- 43 La Jonquière au ministre, 20 sept. 1749, AC, C¹¹A, 93 : 95-105.
- 44 Relation du voiage de la Belle Rivière, AC, C¹¹E, 13 : 291-331.
- 45 La Galissonnière au ministre, 25 juillet 1749, AC, C¹¹A, 93 : 124-138 ; cité dans Lamontagne, *Aperçu structural du Canada au XVIII^e siècle*, 52.
- 46 La Galissonnière au ministre, 11 oct. 1747, AC, C¹¹A, 87-2 : 167-170.
- 47 Le chevalier de Bertet est mort le 9 janvier 1749. Voir La Galissonnière au ministre, 26 juin 1749, AC, C¹¹A, 93 : 142.
- 48 La Galissonnière au ministre, 1^{er} sept. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 101-109.
- 49 La Galissonnière au ministre, 22 oct. 1747, AC, C¹¹A, 87-2 : 199s.
- 50 La Galissonnière au ministre, 26 juin 1749, AC, C¹¹A, 93 : 139-142.
- 51 Relation du voiage de la Belle Rivière, AC, C¹¹E, 13 : 291-331.
- 52 La correspondance de Madame Bégon, *RAPQ*, 1934-35 : 52.
- 53 Memoire sur les Colonies de la France dans l'Amérique septentrionale, déc. 1750, AC, C¹¹A, 96 : 174-212.
- 54 La Galissonnière au ministre, 25 juillet 1749, AC, C¹¹A, 93 : 123-138.
- 55 Memoire de Canada de 1747, AC, C¹¹A, 87-1 : 37-62.

- 56 Lettre de La Galissonière et Hocquart, 26 sept. 1747, AC, C¹¹A, 87-1 : 255-270 ; Memoire de Canada de 1747, *ibid.*, 37-62.
- 57 Journal de campagne de novembre 1746 à octobre 1747, AC, C¹¹A, 87-1 : 37-62.
- 58 La Corne au ministre, 1^{er} oct. 1747, AC, C¹¹A, 89 : 190-194.
- 59 Lamontagne, *La Galissonière et le Canada*, 37.
- 60 Memoire sur les Colonies de la France dans l'Amérique septentrionale, déc. 1750, AC, C¹¹A, 96 : 174-212.

CHAPITRE 2

- 1 Memoire sur les Colonies de la France dans l'Amérique septentrionale, déc. 1750, AC, C¹¹A, 96 ; 174-212.
- 2 *Loc. cit.*
- 3 *Loc. cit.*
- 4 La Galissonière au ministre, 24 oct. 1747, AC, C¹¹A, 87-2 : 204.
- 5 Maurepas à Hocquart, 3 avril 1747, AC, Série B, 85 : 1345.
- 6 Maurepas à La Galissonière, 6 mars 1748, AC, Série B, 87 : 177s.
- 7 Hocquart au ministre, 24 sept. 1747, AC, C¹¹A, 88 : 9-32.
- 8 Hocquart au ministre, 27 oct. 1747, AC, C¹¹A, 88 : 101-112.
- 9 Hocquart au ministre, 24 sept. 1747, AC, C¹¹A, 88 : 9-32.
- 10 La Galissonière au ministre, 24 oct. 1747, AC, C¹¹A, 87-2 : 204-210.
- 11 *Ibid.*, 210.
- 12 *Loc. cit.*
- 13 Memoire sur les Colonies de la France dans l'Amérique septentrionale, déc. 1750, AC, C¹¹A, 96 : 174-212.

CHAPITRE 3

- 1 La Galissonière et Bigot au ministre, 26 sept. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 24-29.
- 2 Maurepas à La Galissonière et Hocquart, 13 janv. 1748, AC, Série B, 87 : 80-82.

- 3 La Galissonnière à Maurepas, 18 oct. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 154.
- 4 Maurepas à La Galissonnière, 6 mars 1748, AC, Série B, 87 : 212.
- 5 La Galissonnière au ministre, 23 oct. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 181-184.
- 6 Caron, Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye et ses fils, *BRH*, xxiii : 171.
- 7 P.-G. R[oy], L'imprimerie dans la Nouvelle-France, *BRH*, x : 190s.
- 8 On pourra relire là-dessus les pages que nous avons accordées, dans le premier tome de notre *Histoire du Canada français*, à cet essor du jeune esprit canadien. On pourra lire aussi les deux chapitres très documentés de Roland Lamontagne dans son *La Galissonnière et le Canada*, 76-98.
- 9 Ce mémoire a été retrouvé par M. Jacques Rousseau. — P.-G. Roy, Le comte de La Galissonnière et la Nouvelle-France, *BRH*, III : 139.
- 10 Grandjean de Fouchy, Éloge de M. le Marquis de La Galissonnière, *Histoire de l'Académie royale des Sciences*. Paris, 1762 : 151.
- 11 *Voyage de Kalm en Amérique*, 4-6, 182-185.

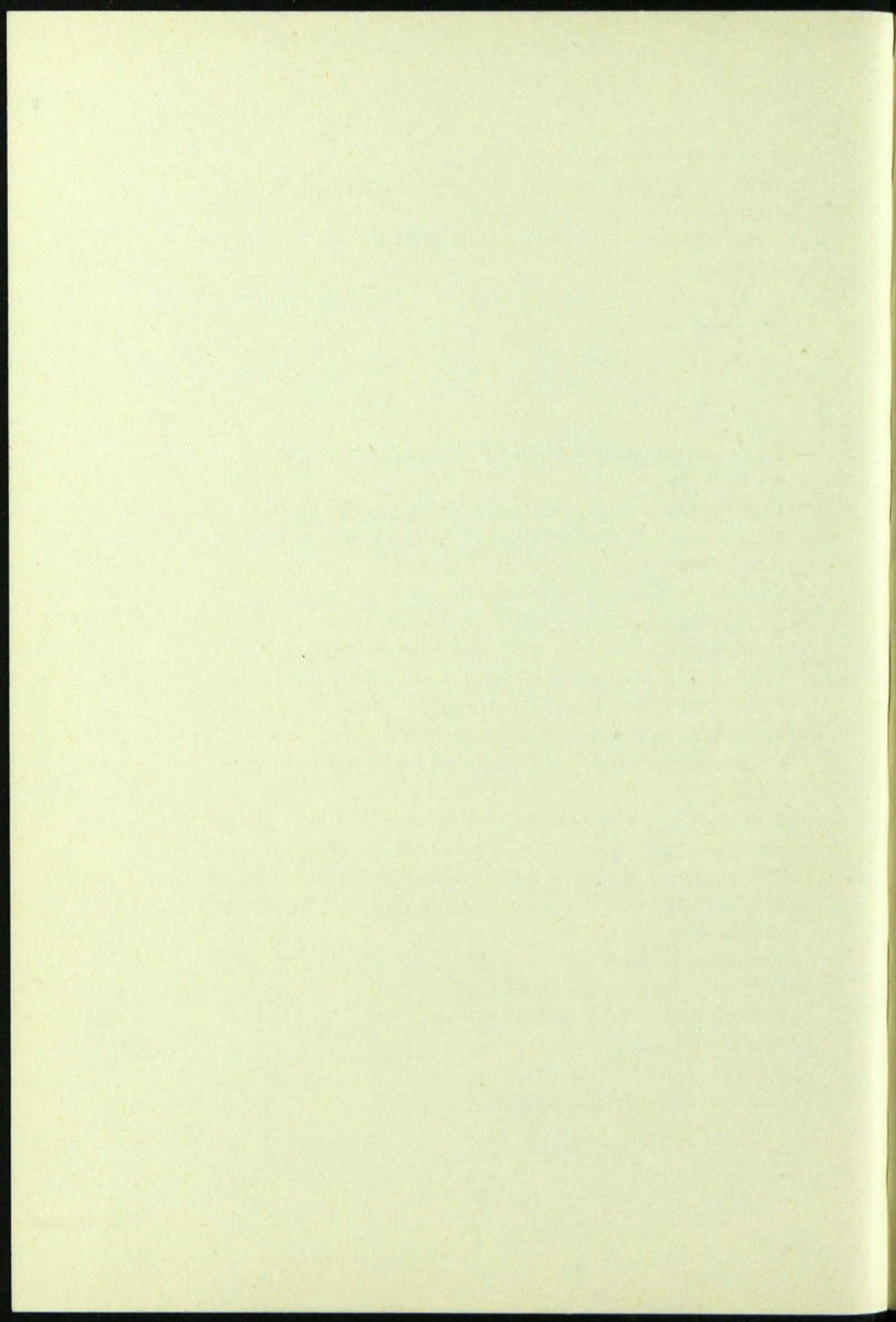
CHAPITRE 4

- 1 Bigot au ministre, 8 nov. 1748, AC, C¹¹A, 92 : 109.
- 2 Vaudreuil au ministre, 2 nov. 1748, AC, C¹¹A, 92 : 124-138.
- 3 Mémoire de Canada de 1747, AC, C¹¹A, 87-1 : 37-62.
- 4 La Galissonnière au ministre, 3 nov. 1747, AC, C¹¹A, 87-2 : 216s., 218-222.
- 5 La Galissonnière au ministre, 1^{er} sept. 1748, AC, C¹¹A, 91 : 101-109.
- 6 Relation du voiage de la Belle Rivière, AC, C¹¹E, 13 : 291-331.
- 7 Maurepas à La Jonquière et Bigot, 14 mai 1749, AC, Série B, 89 : 248s.
- 8 La correspondance de Madame Bégon, *RAPQ*, 1934-35.
- 9 *Ibid.*, 37, 39, 54.

- 10 *Voyage de Kalm en Amérique*, 185.
- 11 Brisacier à Mgr de Saint-Vallier, 20 mai 1689, ASQ, Lettres, Carton N, 93.
- 12 *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, II : 20.
- 13 *Ibid.*, 18.
- 14 *Collection de manuscrits... relatifs à la Nouvelle-France*, III : 399s.

CHAPITRE 5

- 1 La correspondance de Madame Bégon, *RAPQ*, 1934-35 : 61, 69, 147.
- 2 Cité par Lamontagne, *La Galissonnière et le Canada*, 58 ; *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, II : 319.
- 3 *Journal du Marquis de Montcalm...*, 216.
- 4 Cité par Lamontagne, *La Galissonnière et le Canada*, 50.
- 5 Cathelineau, *Études sur Roland-Michel Barrin de La Galissonnière*, *NF*, III : 86 ; Pageot, *Les amiraux Barrin de La Galissonnière et Louis Turpin*, 36s.
- 6 Grandjean de Fouchy, *Éloge de M. le Marquis de La Galissonnière*, *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, Paris, 1762.
- 7 Bonnault, *Le marquis de La Galissonnière*, *RUO*, x : 396-407 (voir note, page 402). Il faut ajouter que, en 1829, le Conseil de l'Amirauté de France, appelé à désigner les hommes de mer illustres sous Louis xv, place en première ligne La Galissonnière (*BRH*, II : 58).
- 8 Cathelineau, *Études*, *NF*, II : 277s.
- 9 Grandjean de Fouchy, *Éloge*, 155.
- 10 Cathelineau, *Études*, *NF*, II : 278-280.
- 11 *Ibid.*, III : 84-90.
- 12 Pageot, *Les amiraux...*, 17s.
- 13 Gaxotte, *Le siècle de Louis XV*, 240.



Bibliographie sommaire

I SOURCES

Archives publiques du Canada

- AN, Col., Série B, 83, 85-89.
- AN, Col., C¹¹A, 16, 81-86, 87 (ff. 37-62), 88, 89, 91-95, 96
(ff. 174-212 : Memoire sur les Colonies de la France dans
l'Amérique septentrionale), 97, 99, 107.
- AN, Col., C¹¹E, 13 (Établissement de postes divers, 1665-1756),
16 (Postes de l'Ouest, 1679-1759).
- BN, MSS, Fr. 22930.

Archives du Séminaire de Québec

Lettres, Carton N, 93.

Charlevoix, [Pierre-François-Xavier de]. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale*. 6 vol. Paris, 1744.

Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France. 4 vol. Québec, 1884.

Franquet, Louis. *Voyages et mémoires sur le Canada*. Québec, 1889.

Grandjean de Fouchy, Jean-Paul. Éloge de M. le Marquis de La Galissonnière, *Histoire de l'Académie royale des Sciences, Année 1756* (Paris, 1762) : 147-156.

[Kalm, Pehr]. *Voyage de Kalm en Amérique*, analysé et traduit par L. W. Marchand, « MSHM », XVI et XVII (1880).

[Montcalm, Louis-Joseph de]. *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*. Québec, 1895. « Collection des manuscrits du maréchal de Lévis », VII.

Pouchot, M. *Extraits de mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale, entre la France et l'Angleterre*. Tome I. Yverdon, 1781.

[Robert de La Morandière, Élisabeth (Madame Bégon)].

La correspondance de Madame Bégon, *RAPQ*, 1934-35 : 1-277. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*. 4 vol. Québec, 1863-1866.

II ÉTUDES

Bezard, Yvonne. *Fonctionnaires maritimes et coloniaux sous Louis XIV. Les Bégon*. Paris, 1932.

Burpee, Lawrence J. *Pathfinders of the Great Plains. A Chronicle of La Vérendrye and his Sons*. Toronto, 1915. « The Chronicles of Canada », 19.

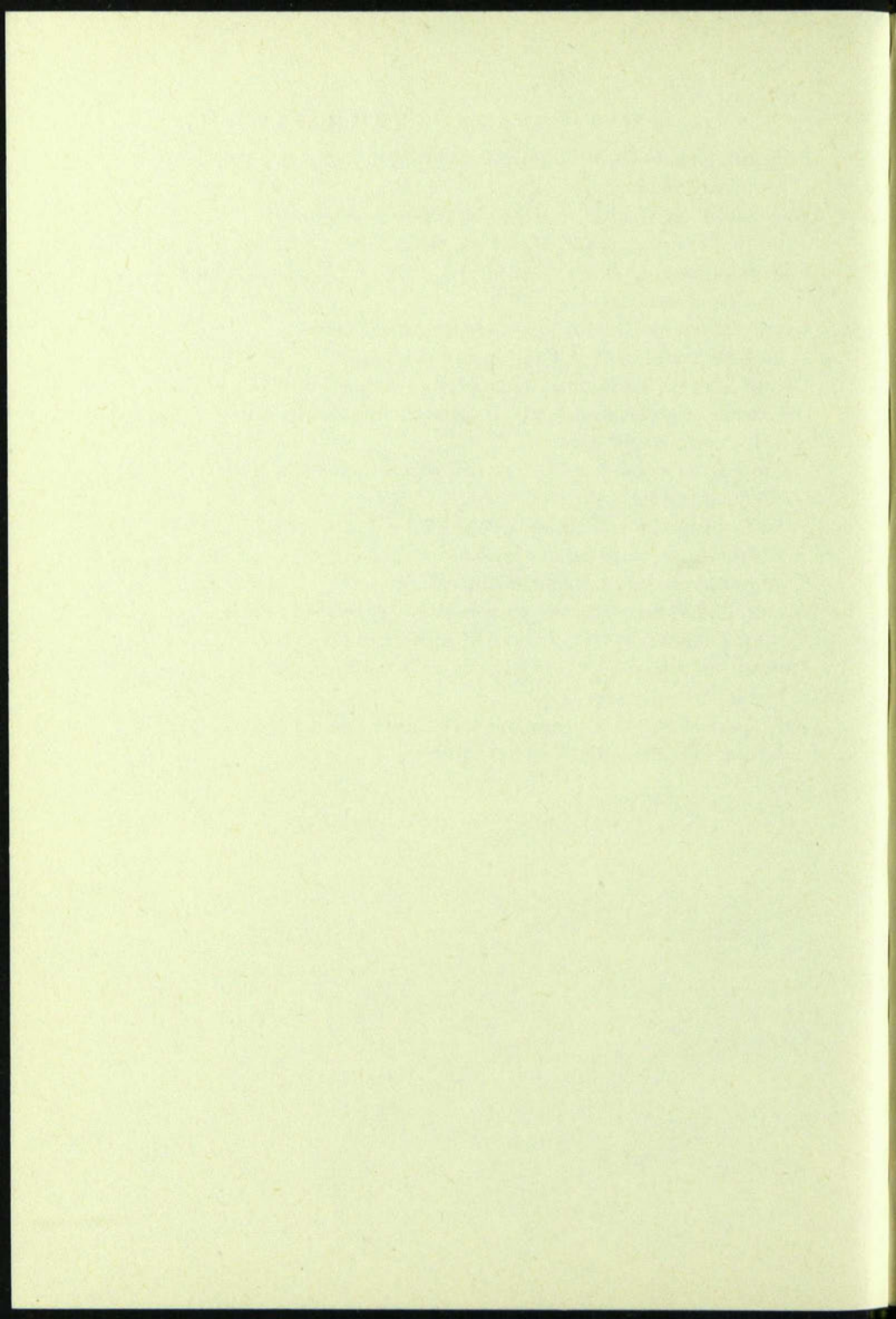
Bonnault, Claude de. Le Marquis de La Galissonnière, *RUO*, X (1940) : 396-407.

Caron, Ivanhoë. Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye et ses fils, *BRH*, XXIII (1917) : 171.

Cathelineau, Emmanuel de. Études sur Roland-Michel Barrin de La Galissonnière, *NF*, II (1927) : 274-283 ; III (1927) : 32-37, 84-90.

Ferland, J.-B.-A. *Cours d'histoire du Canada (1534-1759)*. 2 vol. Québec, 1882.

- Frégault, Guy. *François Bigot, administrateur français*. 2 vol. Montréal, 1948.
- Garneau, F.-X. *Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à nos jours*. 4 vol. Montréal, 1882.
- Gaxotte, Pierre. *Le siècle de Louis XV*. Paris, 1933. « Les grandes études historiques » .
- Gœpp, Édouard. Roland-Michel Barrin, marquis de La Galissonnière, *BRH*, VIII (1902) : 122-124.
- Groulx, Lionel. La France a-t-elle perdu ou abandonné le Canada ? *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, II (Montréal, 1957) : 7-22.
- Lamontagne, Roland. *Aperçu structural du Canada au XVIII^e siècle*. Montréal, 1964.
- *La Galissonnière et le Canada*. Montréal et Paris, 1962.
 - *L'Atlantique jusqu'au temps de Maurepas : aspect de géo-histoire du Canada*. Montréal, 1965.
- Muret, Pierre. *La prépondérance anglaise (1715-1763)*. Paris, 1937. « Peuples et civilisations, histoire générale », XI.
- Pageot, Auguste. *Les amiraux Barrin de la Galissonnière et Louis Turpin*. Paris, 1950.
- Roy, Pierre-Georges. Le comte de La Galissonnière et la Nouvelle-France, *BRH*, III (1897) : 139.



Index

- Anville, *voir* Roye
- Barrin de La Galissonière,
Roland, 16
- Beauharnois de La Boische,
Charles, marquis de, 16, 18,
22, 23, 25, 26, 28, 32, 49, 59
- Bégon, famille, 16
- Bégon, Catherine, 16
- Bégon, Mme Claude-Michel,
voir Robert de La Moran-
dière, Élisabeth
- Bégon, Michel (grand-père de
La Galissonière), 16
- Bégon, Michel (intendant), 72
- Belestre, *voir* Picoté
- Bertet, chevalier de, 45, 69
- Bigot, François, 36, 67, 70
- Blainville, *voir* Céloron
- Bleury, *voir* Sabrevois
- Bochart de Champigny, Jean,
73
- Boishébert, *voir* Deschamps
- Bonnault, Claude de
(historien), 15
- Bonnecamps, Joseph-Pierre
de, s. J., 23, 41, 42, 43, 46, 70
- Boucher de Niverville, Joseph-
Claude, 41
- Brisacier, Jacques-Charles de,
P. S. S., 73
- Brisay de Denonville, Jacques-
René de, 59, 72
- Buade de Frontenac, Louis, 15,
16, 22, 49, 73
- Byng, John, 81, 82
- Cadillac, *voir* Laumet
- Cathelineau, Emmanuel de
(historien), 83

- Cavagnial, *voir* Rigaud de Vaudreuil
- Cavelier de La Salle, Robert, 41
- Céloron de Blainville, Pierre-Joseph de, 24, 40, 41, 42, 43, 46, 48, 69, 70
- Chabert de Joncaire, Louis-Thomas, 69
- Champigny, *voir* Bochart
- Champlain, Samuel de, 29
- Chaptés, *voir* La Corne
- Charlevoix, Pierre-François-Xavier de, s. J., 37
- Chartier de Lotbinière, Michel, 23
- Chaussegros de Léry, Gaspard Joseph, 23
- Colbert, Jean-Baptiste, 72
- Contrecœur, *voir* Pécaudy
- Coulon de Villiers, Nicolas-Antoine, 25, 41, 69
- Court de La Bruyère, Claude-Élisée, 17
- Courtemanche, *voir* Legardeur
- Daneau de Muy, Jacques-Pierre, 69
- Dazmat de Lusignan, Louis-Antoine, 69
- Denonville, *voir* Brisay
- Deschamps de Raffetot et de Boishébert, Charles, 28, 35, 40
- Des Forêts, *voir* Margane
- Dubreuil, *voir* La Corne
- Dupleix, Jean-François, 83
- Du Plessis, *voir* Vignerot
- Du Plessis, duc de Richelieu, Armand-Jean, 59
- Duplessis-Faber, *voir* Lefebvre
- Duquesne, *voir* Menneville
- Ferland, Jean-Baptiste (historien), 16
- Faber, *voir* Lefebvre
- Fouchy, *voir* Granjean
- Franquet, Louis, 30, 62
- Frontenac, *voir* Buade
- Garneau, François-Xavier (historien), 16
- Gauthier, Jean-François, 65, 78
- Gaultier de Varennes et de La Vérendrye, Pierre, 64
- Gaxotte, Pierre, 83
- Granjean de Fouchy, Jean-Paul, 24
- Hocquart, Gilles, 22, 23, 25, 26, 49, 56, 57, 59, 64, 70, 73
- Jarret de Verchères, Jean-Baptiste, 69
- Jolliet, Louis, 37
- Joncaire, *voir* Chabert
- Kalm, Pehr, 19, 23, 65, 66, 71
- La Bruyère, *voir* Court
- La Corne, Louis-Luc de, 25
- La Corne de Chaptés, Louis, 49, 57

- La Corne Dubreuil, François-Josué, 49
 La Galissonnière, *voir* Barrin
 La Jonquière, *voir* Taffanel
 La Morandière, *voir* Robert
 Lamothe de Cadillac, *voir* Laumet
 La Rochefoucault, *voir* Roye
 La Rouvillière *voir* Michel
 La Salle, *voir* Cavelier
 Laumet de Lamothe de Cadillac, Antoine, 35
 Lauzon, famille, 17
 Lauzon, Marie-Catherine-Antoinette de, 17
 Lavaltrie, *voir* Margane
 La Vérendrye, *voir* Gaultier
 Lefebvre de Duplessis-Faber, François, 69
 Legardeur de Courtemanche, Augustin, 41
 Legardeur de Saint-Pierre, Jacques, 69
 Le Moyne de Longueuil, Paul-Joseph, 46
 Léry, *voir* Chaussegros
 Linné, Carl von, 65
 Longueuil, *voir* Le Moyne
 Lotbinière, *voir* Chartier
 Louis XIII, 59
 Louis XIV, 65, 72, 73
 Louis XV, 18, 72, 80
 Lusignan, *voir* Dazmat

 Margane des Forêts et de Lavaltrie, Pierre, 69

 Marin, Joseph, 69
 Marin, Paul, 69
 Marquette, Jacques, s. J., 37
 Maurepas, *voir* Phélypeaux
 Menneville Duquesne, Ange de, 71
 Michel de Villebois de La Rouvillière, Honoré, 23, 78
 Mildmay, William, 79, 80
 Montcalm, Louis-Joseph, marquis de, 78
 Montesquieu, *voir* Secondat
 Muy, *voir* Daneau

 Niverville, *voir* Boucher
 Noyan, *voir* Payan

 Payan de Noyan, Gilles-Augustin, 69
 Pécaudy de Contrecoeur, Claude-Pierre, 41, 69
 Phélypeaux de Maurepas, Jean-Frédéric, 18, 27, 52, 55, 56, 57, 63, 68, 77
 Phips, sir William, 49
 Picoté de Belestre, François-Marie, 49, 69
 Picquet, François, P. S. S., 50

 Raffetot, *voir* Deschamps
 Richelieu, *voir* Du Plessis et Vignerot
 Rigaud de Vaudreuil, Philippe, 72
 Rigaud de Vaudreuil, Pierre, 37, 38, 68

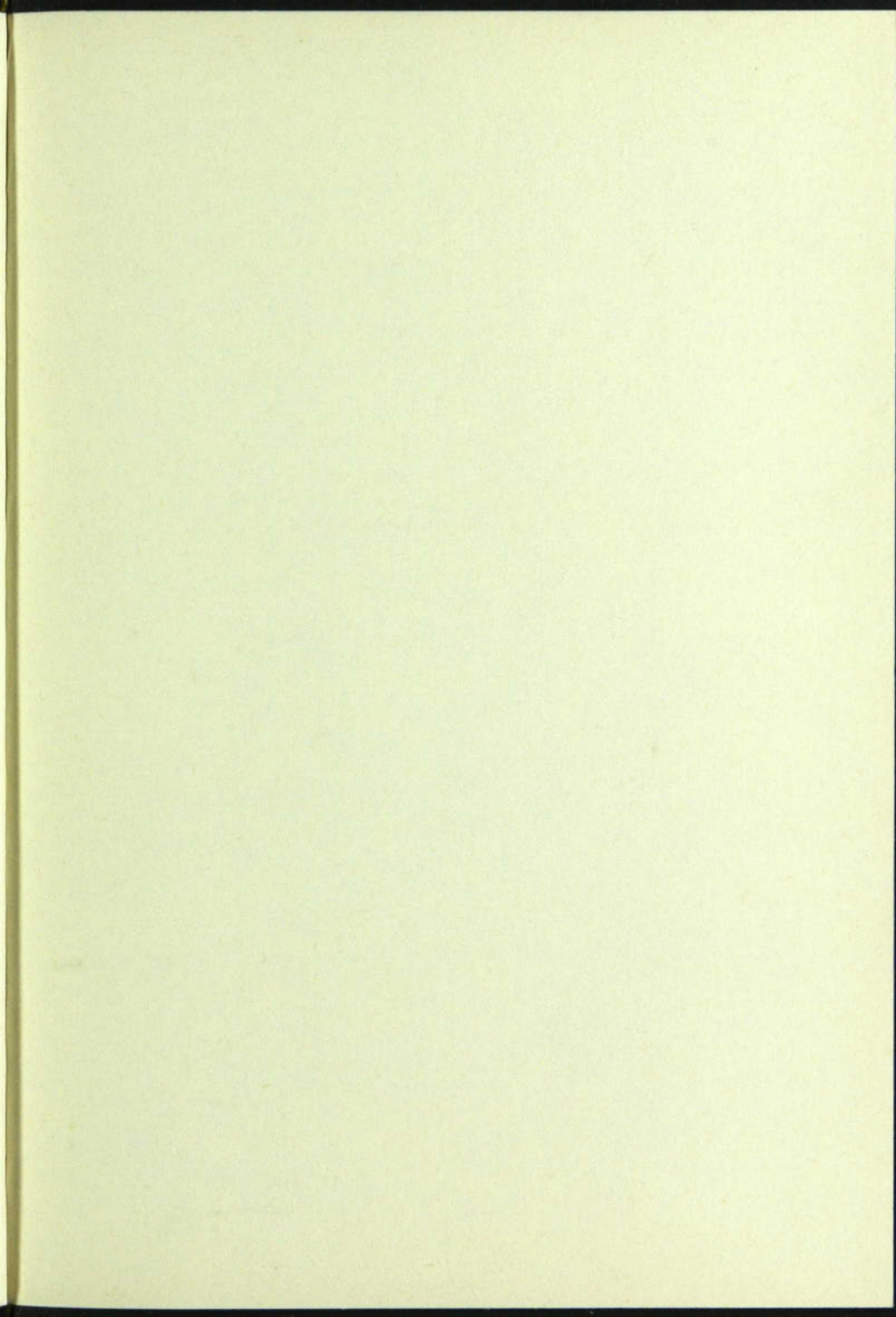
- Robert de La Morandière,
 Élisabeth, 46, 69, 70, 71, 77,
 78
 Rollin, Charles, 17
 Roquefeuil, Jacques de, 18
 Rousseau, Jean-Jacques, 17
 Roye de La Rochefoucault, duc
 d'Anville, Jean-Baptiste-
 Louis-Frédéric, 25, 48

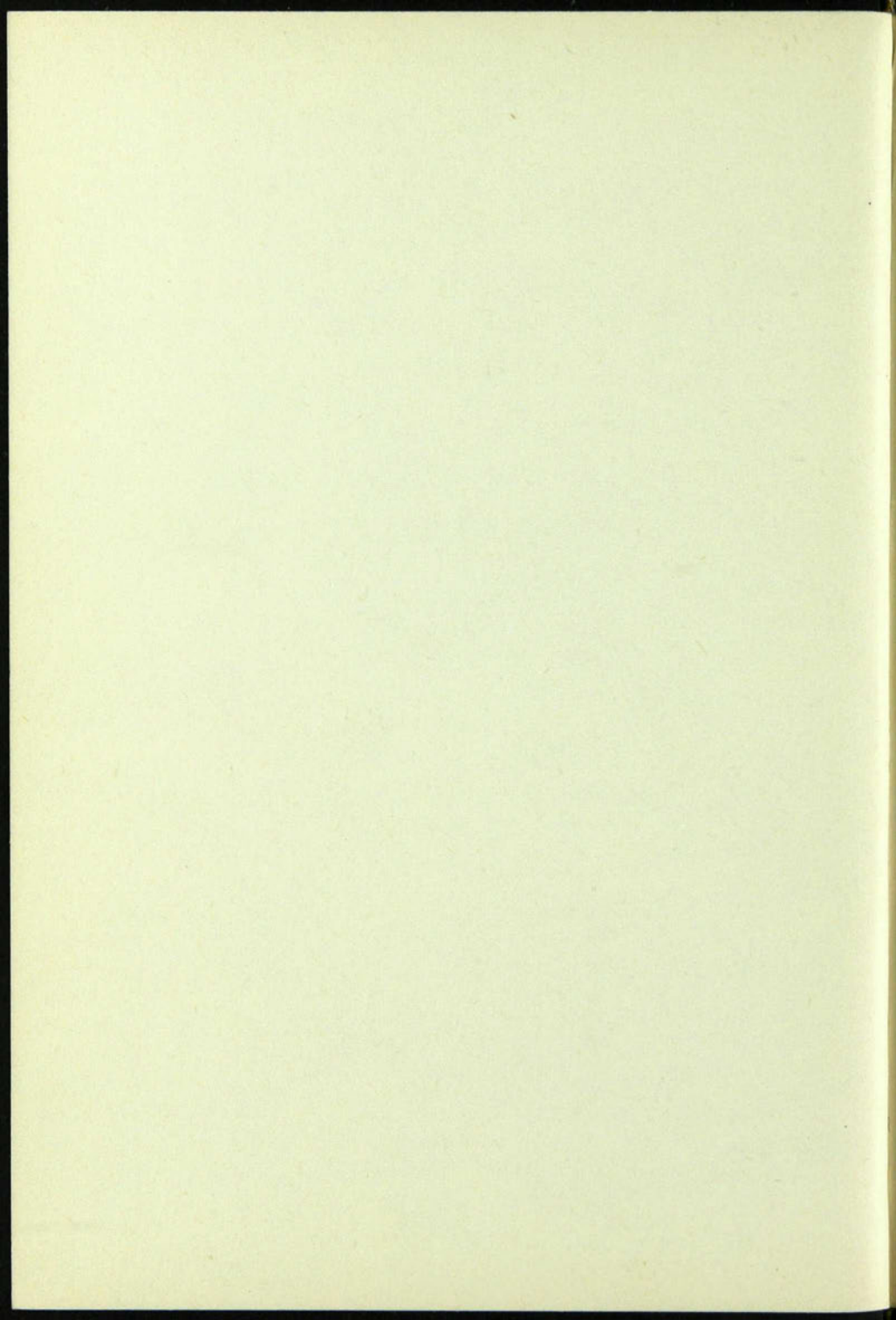
 Sabrevois de Bleury, Charles
 de, 46
 Saint-Ours, Pierre-Roch de, 41
 Saint-Pierre, *voir* Legardeur
 Secondat de La Brède et de
 Montesquieu, Charles de, 17

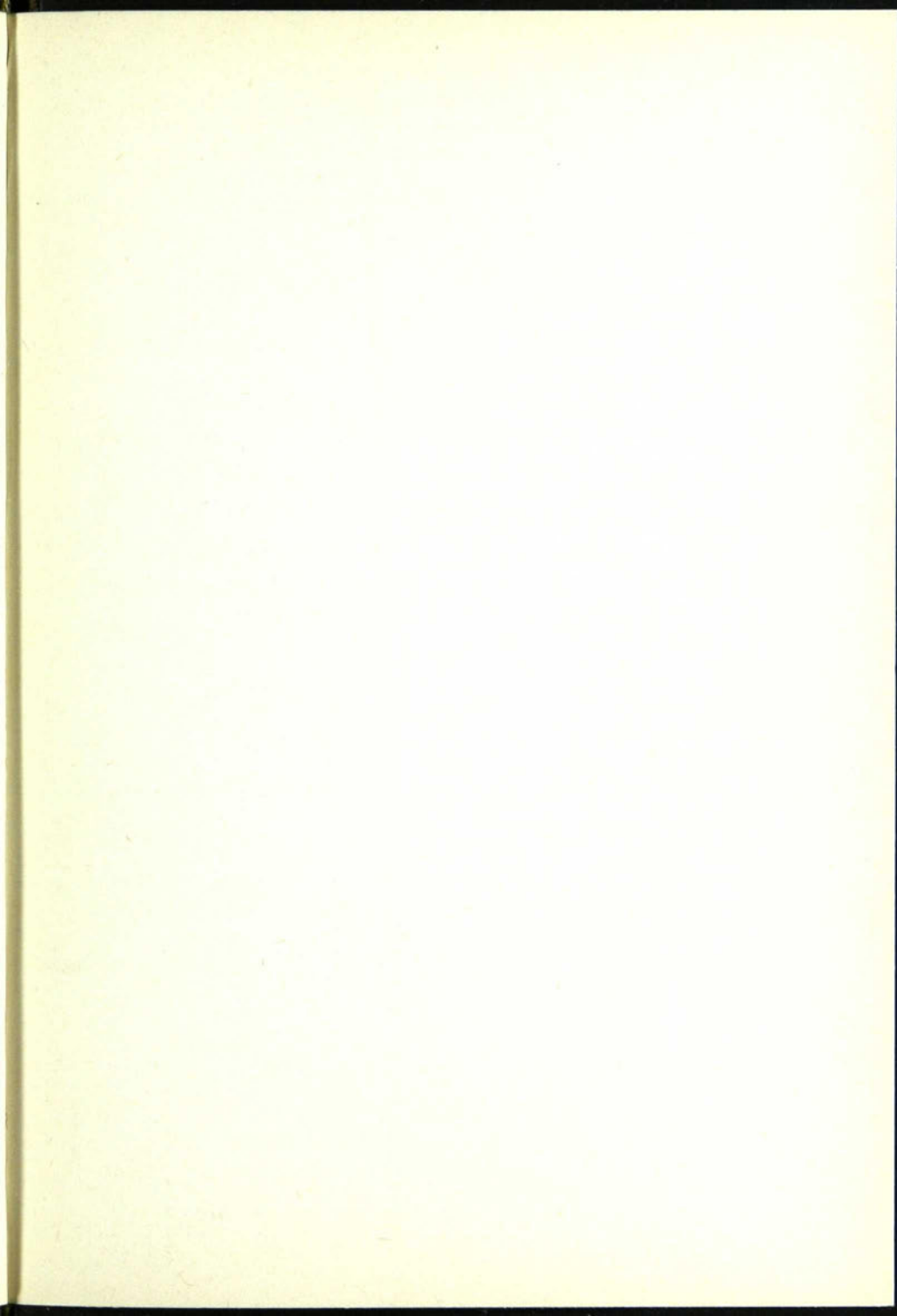
 Shirley, William, 79, 80
 Silhouette, Étienne, 79

 Taffanel de La Jonquière,
 Pierre-Jacques de, 18, 21, 24,
 36, 40, 71
 Talon, Jean, 24, 47, 63, 72

 Varennes, *voir* Gaultier
 Vaudreuil, *voir* Rigaud
 Verchères, *voir* Jarret
 Vignerot Du Plessis, duc de
 Richelieu, Louis-François-
 Armand, 81
 Villebois, *voir* Michel
 Villiers, *voir* Coulon





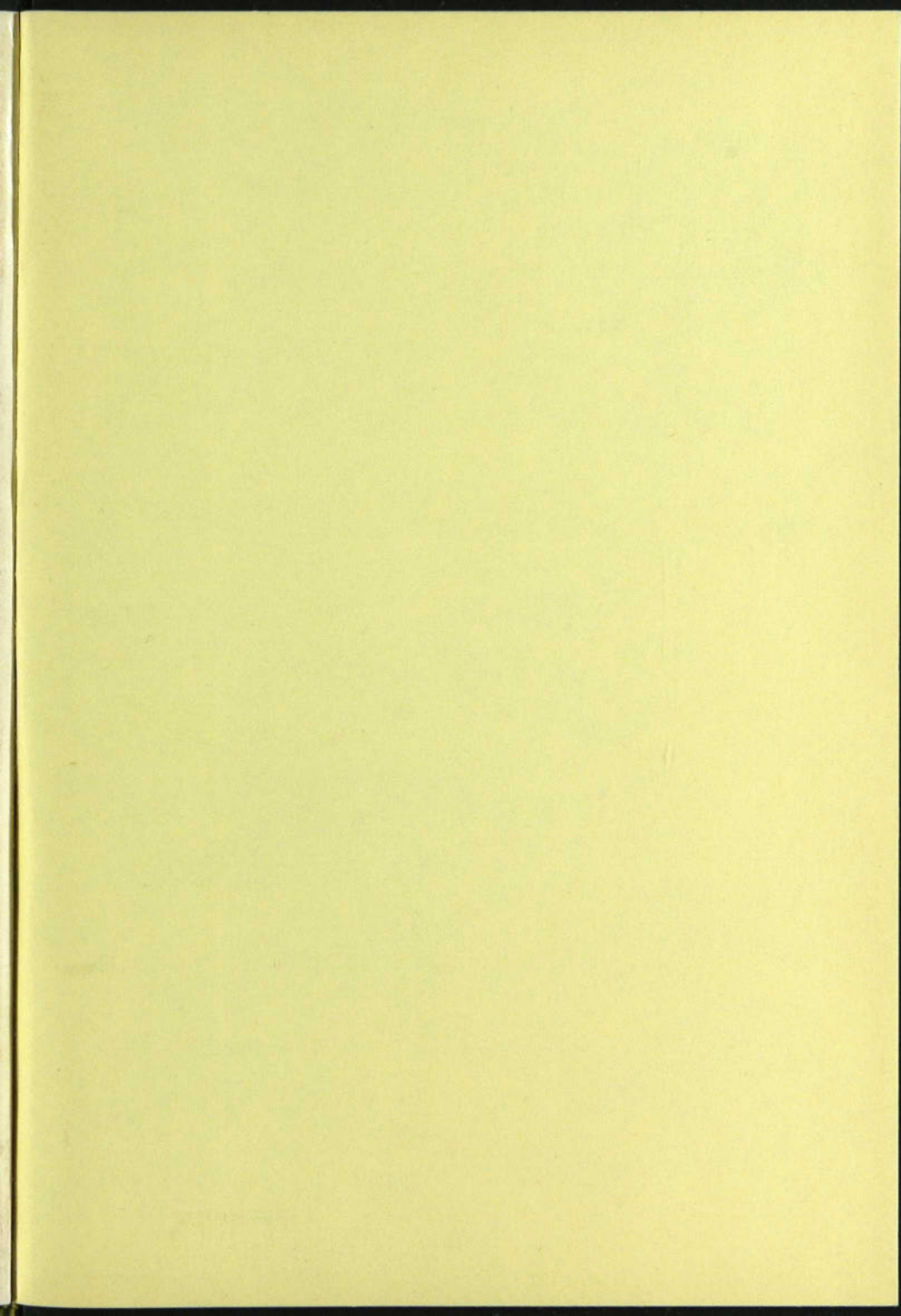


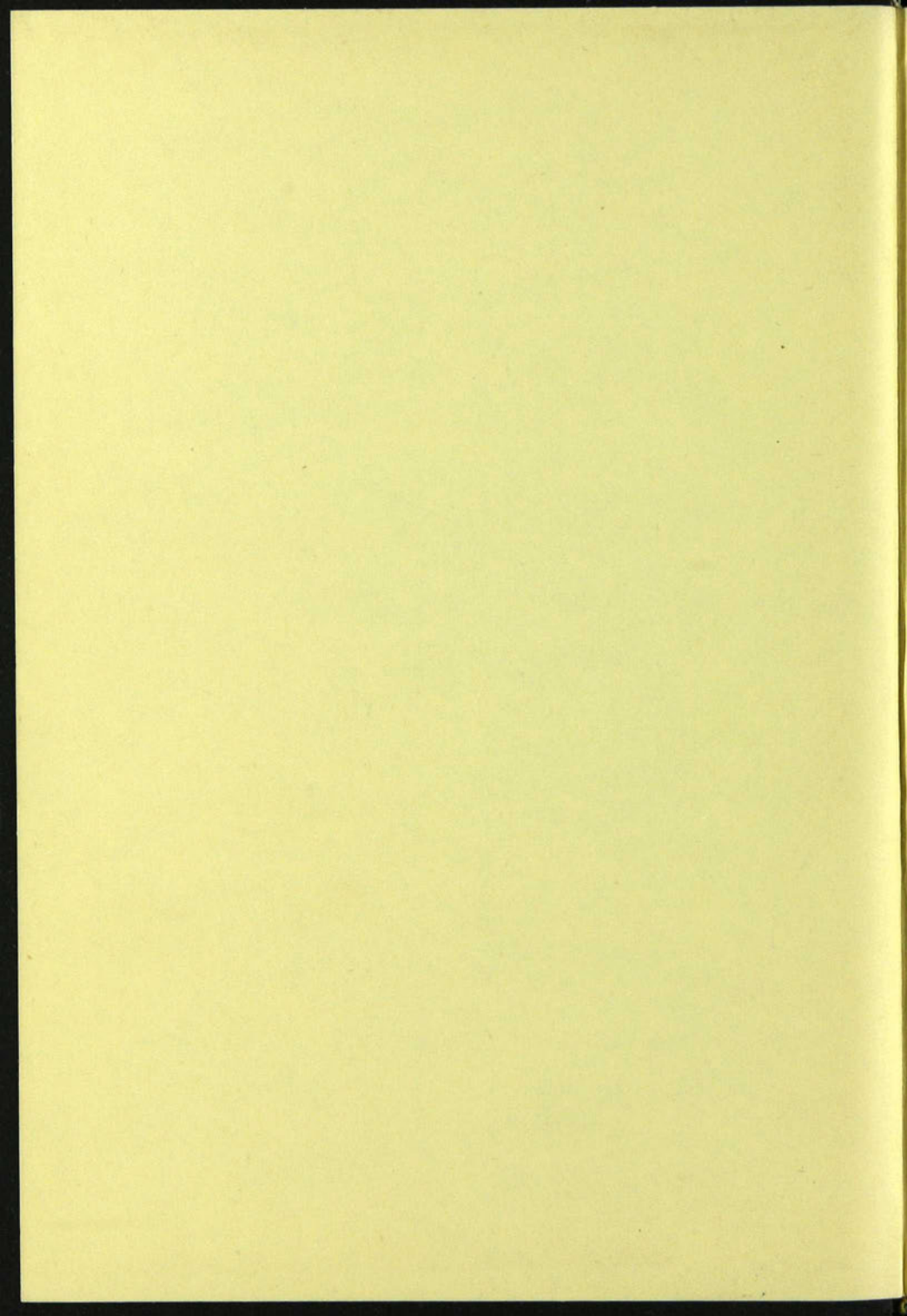
ÉTUDES BIOGRAPHIQUES CANADIENNES

Éditées conjointement, en français et en anglais, par les Presses de l'université Laval, Québec, et University of Toronto Press, les "ÉTUDES BIOGRAPHIQUES CANADIENNES / CANADIAN BIOGRAPHICAL STUDIES" sont directement reliées au *Dictionnaire biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biography* en cours de publication chez les mêmes éditeurs. Cette petite collection a été conçue de façon à intéresser le public le plus large.

Le présent ouvrage est la dernière œuvre du chanoine Lionel Groulx qui en achevait le manuscrit quelques mois avant sa mort. En nous présentant le plus remarquable des gouverneurs de la Nouvelle-France au XVIII^e siècle, Roland-Michel Barrin de La Galissonnière, l'auteur brosse un tableau vivant et vigoureux de la Nouvelle-France à la veille de la guerre de Sept-Ans.

La Galissonnière : détail d'une gravure de HUBERT, d'après un dessin de GRANICOURT, 1780. *Bibliothèque Nationale, Paris*





RELIURE
PRÉFONTAINE
THIÉBAUD

BNQ



000 328 994